

PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE

COMMUNE DE MILLERY

Septembre 2022 – Août 2025

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

069-216901330-20220707-37-2022-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/07/2022

Affichage : 12/07/2021



SOMMAIRE

1^{ère} PARTIE : ÉLÉMENTS DE CADRAGE

1. HISTORIQUE
2. DIAGNOSTIC LOCAL
3. PÉRIMÈTRE DU TERRITOIRE : PUBLIC ET STRUCTURES D'ACCUEIL

2^{ème} PARTIE : DÉMARCHE D'ÉVALUATION ET DE RENOUVELLEMENT

1. BILAN DU PEDT 2019-2021
2. RENOUVELLEMENT DU PEDT : ENJEUX ET MÉTHODOLOGIE

3^{ème} PARTIE : PEDT RENOUELÉ 2022-2025

1. ORIENTATION GÉNÉRALE
2. INSTANCES DE GOUVERNANCE
3. CONTINUITÉ ET COHÉRENCE DES TEMPS ÉDUCATIFS
 - 3.1 DES OBJECTIFS ÉDUCATIFS PARTAGÉS
 - ✓ VALEURS SOCLES
 - ✓ AXES TRANSVERSAUX THÉMATIQUES
 - 3.2 RESSOURCES MOBILISÉES ET MODALITÉS D'ORGANISATION
4. RELATION AUX PARENTS : COMMUNICATION ET IMPLICATION DES FAMILLES
5. PLANNING DE L'ENFANT ET TYPE D'ACTIVITÉS PROPOSÉES

4^{ème} PARTIE : SUIVI ET ÉVALUATION

GRILLE D'INDICATEURS

ANNEXES :

ANNEXE 1 : CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE - FICHE ACTION ENFANCE & PLAN D' ACTIONS GENERAL

ANNEXE 2 : BILAN PEDT 2019-2021

ANNEXE 3 : RESTITUTION DES 4 GROUPES DE TRAVAIL « RENOUVELLEMENT DU PEDT » – MARS AVRIL 2022

ANNEXE 4 : RECAPITULATIF PLAN D' ACTIONS 2022-2025

I^{ère} PARTIE - ÉLÉMENTS DE CADRAGE

Le Projet Éducatif de Territoire de la commune de Millery est établi en concertation avec l'ensemble des partenaires locaux – écoles publiques et privée, Maison de l'Enfance, de la Jeunesse et de la Culture, services municipaux périscolaires, parents d'élèves, associations - dans le prolongement de la dynamique des premiers PEDT, pour répondre aux besoins éducatifs identifiés sur le territoire et contribuer à une politique de réussite éducative pour tous.

1. HISTORIQUE

Millery est une commune de 4 400 habitants, située à 15 km au sud-ouest de Lyon, membre de la Communauté de Communes de la Vallée du Garon (5 communes, plus de 30 000 habitants), au sein du département du Nouveau Rhône (69).

Le premier Projet Éducatif de Territoire de la Commune de Millery a été signé en 2015. Outil promouvant la continuité des différents temps scolaires, périscolaires et extrascolaires, il assure la cohérence du parcours éducatif de tous les enfants de 3 à 12 ans. Affirmant la volonté de la commune de mettre l'enfant au cœur du projet, il a été voulu comme un outil fédérateur au niveau local entre les différents acteurs éducatifs présents : parents d'élèves, enseignants, IEN, services périscolaires communal et associatif – Maison de l'enfance, des jeunes et de la Culture (MEJC), ATSEM, assistantes maternelles, représentants des associations de Millery partenaires sur les temps périscolaires.

En 2018, il a été prolongé d'un an, période de transition, en lien avec le projet urbain de centre-ville intégrant la construction d'une nouvelle école maternelle et de locaux mutualisés pour l'accueil périscolaire et l'extension du restaurant scolaire. A également été élaboré à cette occasion-là, le Plan mercredi de la commune, porté par la MEJC.

En 2019, le PEDT a été de nouveau renouvelé, dans le cadre d'une démarche partenariale, pour une période de 3 ans, en proposant notamment une organisation adaptée au fonctionnement futur de la nouvelle école maternelle.

Ces différents PEDT se sont articulés avec le Contrat Enfance Jeunesse intercommunal, liant les communes de Charly et de Millery et la CAF. Ce CEJ a pris fin en décembre 2019 et a été remplacé par une Convention Territoriale Globale élaborée tout au long de l'année 2020 et conclue fin 2020 entre la CAF, les 5 communes de la Communauté de communes du Garon (dont Millery) et la commune de Charly (Métropole du Rhône), pour une période de 5 ans, de 2020 à 2024.

2. DIAGNOSTIC LOCAL¹

Relevant de la catégorie des communes de moins de 5 000 habitants, Millery connaît une moyenne annuelle d'augmentation de sa population de 3.3 %. Le nombre moyen de naissances annuel entre 2009 et 2018 est de 48 naissances, il ne reflète néanmoins pas nécessairement la démographie scolaire, impactée par des arrivées et départs réguliers de familles sur le territoire.

¹ Les éléments de diagnostic présentés ci-dessous sont issus du diagnostic de territoire mené en collaboration avec la CAF du Rhône en 2020 dans le cadre de l'élaboration de la convention territoriale globale (CTG) et de l'outil statistique Profil croisé produit par Ithéa Conseil en août 2020.

Entre 2013 et 2018, on observe un phénomène de vieillissement de la population assez marqué : +25,3% de 60–74 ans et +30% de 75 ans et plus. En parallèle, les 0-14 ans augmentent de +6.5 % et les 15-30 ans diminuent de 5.7%.

41% des ménages sont constitués de familles avec enfants (soit 709 familles dont 85 monoparentales). 84% des couples avec enfants sont composés de deux actifs occupés et 83,2% des actifs sont concernés par des déplacements pendulaires.

62% de la population ont un diplôme supérieur au bac contre 46% en France métropolitaine. Le revenu moyen est de 43 905 € contre 29 795 € pour le Rhône. 13,7 % des familles avec enfants de moins de 20 ans ont un quotient familial inférieur à 700 €, contre 34.7% dans le Rhône.

On compte 970 enfants d’allocataires Caf entre 0 et 25 ans, répartis entre les tranches d’âge suivantes :

- 164 jeunes enfants de - de 3 ans, soit 17%
- 445 enfants de 3 à 11 ans, soit 16% de 3-5 ans et 30% de 6-10 ans
- 324 jeunes de 11 à 17 ans, soit 23% de de 11-14 ans et 10% de 15-17 ans
- 45 jeunes de 18-25 ans, soit 5%

En termes de handicap, en 2020 on comptait 8 enfants scolarisés en situation de handicap et 1 enfant en situation de handicap accueilli en ACM maternel. De plus en plus d’enfants ont besoin de PAI (Projet d’Accueil Individualisé) ou présentent des difficultés telles que dysphasiques, dyslexique, dys-orthophonie, etc.

Enfin, la MEJC a conduit une enquête en mai 2021 auprès d’une centaine de millerots autour des loisirs. Cette enquête a notamment fait ressortir l’intérêt des personnes interrogées pour des activités parents-enfants visant en priorité les loisirs, l’alimentation/cuisine et l’écologie, avec une préférence pour des activités de type sorties familiales/ludothèque/lieu parents-enfants.

3. PÉRIMETRE DU TERRITOIRE : PUBLIC & STRUCTURES D’ACCUEIL

Public accueilli

Le PEDT de Millery cible prioritairement les enfants de 3 à 12 ans :

- des écoles publiques : école maternelle du Sentier et école élémentaire Mil’Fleurs,
- et de l’école privée St Vincent : maternelle et élémentaire.

En termes d’effectifs, cela représente environ 435 élèves.

A la rentrée 2021, on comptait :

- Ecole maternelle du Sentier : 137 élèves
- Ecole élémentaire Mil’Fleurs : 173 élèves
- Ecole St Vincent : 40 maternelles, 85 élémentaires

A noter :

- Des changements réguliers de dynamique à la hausse ou à la baisse, pour les effectifs maternels et élémentaires : quand en 2019, nous enregistrons une hausse des maternels face à une baisse des élémentaires, nous constatons une tendance inverse pour la rentrée 2022 à venir, avec une potentielle ouverture de classes à Mil’Fleurs et une fermeture au Sentier, à confirmer.

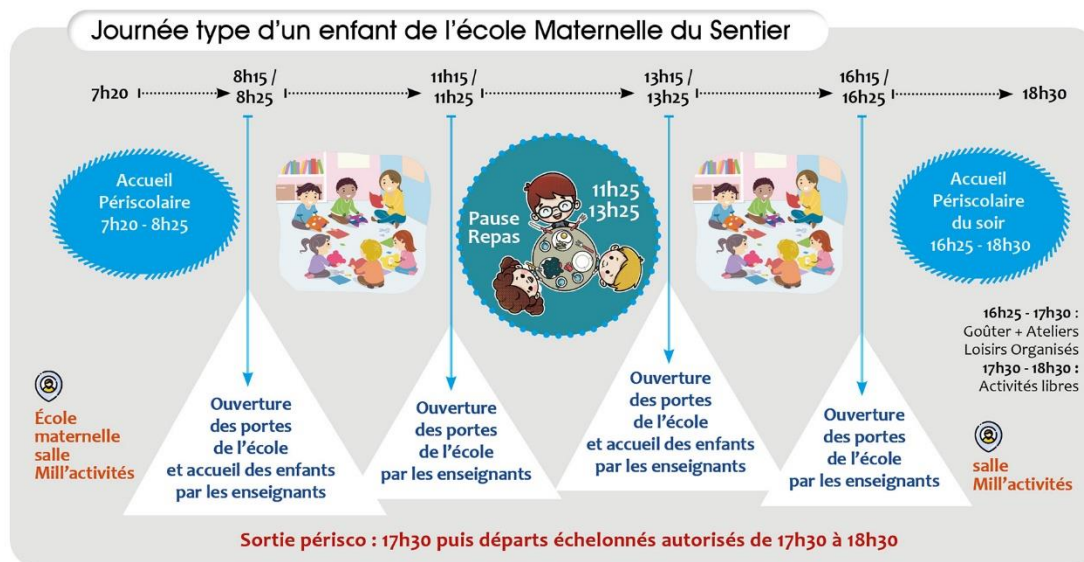
- Malgré une constance dans les effectifs scolaires totaux, nous constatons une nette augmentation des effectifs périscolaires, en particulier sur le temps de la pause méridienne. Cette progression constante des demandes a d'ailleurs conduit à l'évolution de l'agrément PMI et DDCS à 120 enfants pour le périscolaire maternel avec un fort taux d'occupation (94%) en 2019.

La municipalité de Millery veille à ce que le PEDT permette de créer des passerelles avec le public de la petite enfance et de la jeunesse en associant à sa démarche les acteurs concernés (relais petite enfance intercommunal, crèche des Marmousets, micro-crèche Fil-O-Bébés, groupe ados et projets jeunes de la MEJC, groupe collège-lycée municipal).

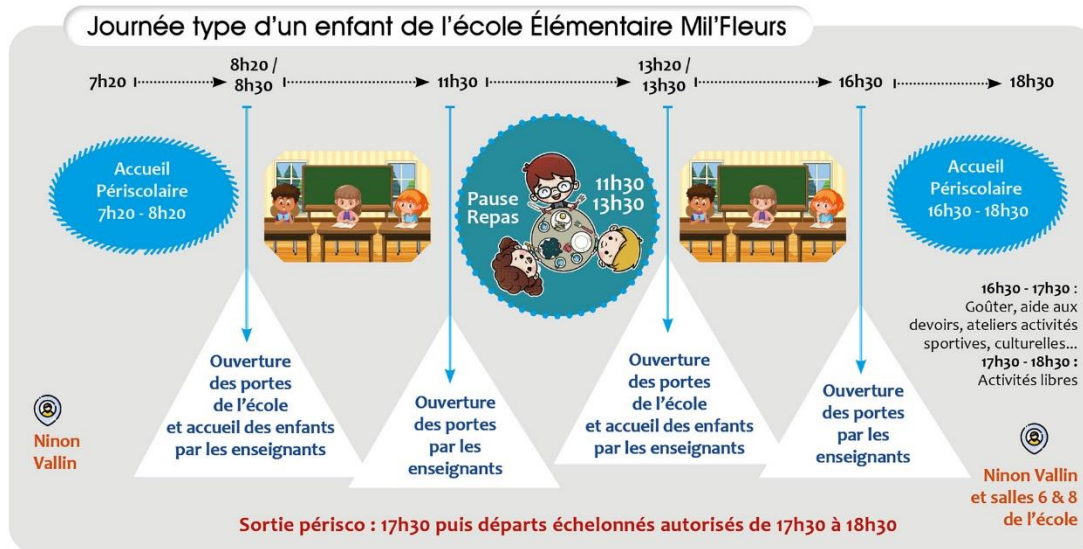
Structures d'accueil

Accueils périscolaires municipaux :

- ACM des 3-6 ans : les lundis, mardis, jeudis et vendredis sur les temps du matin, midi et soir**
 - Direction de l'ACM assurée par un cadre B grade d'animateur, appuyé d'un animateur référent sur le terrain, de 8 animateurs dont 4 ATSEM
 - Agrément depuis 2017, pour 120 places (temps méridien)
 - Nouvel équipement depuis septembre 2020 : salle Mill'activités dédiée de 260 m² dans la nouvelle école maternelle
 - Activités proposées sur les temps du soir



- Accueil garderie périscolaire des 6 – 11 ans : les lundis, mardis, jeudis et vendredis sur les temps du matin, du midi et du soir**
 - Cadre B grade d'animateur responsable de l'accueil, appuyé d'un référent terrain et de 12 animateurs
 - Accueil jusqu'à 180 enfants (temps méridien)
 - Activités proposées sur les temps du soir, avec aide aux devoirs les lundi et jeudi.

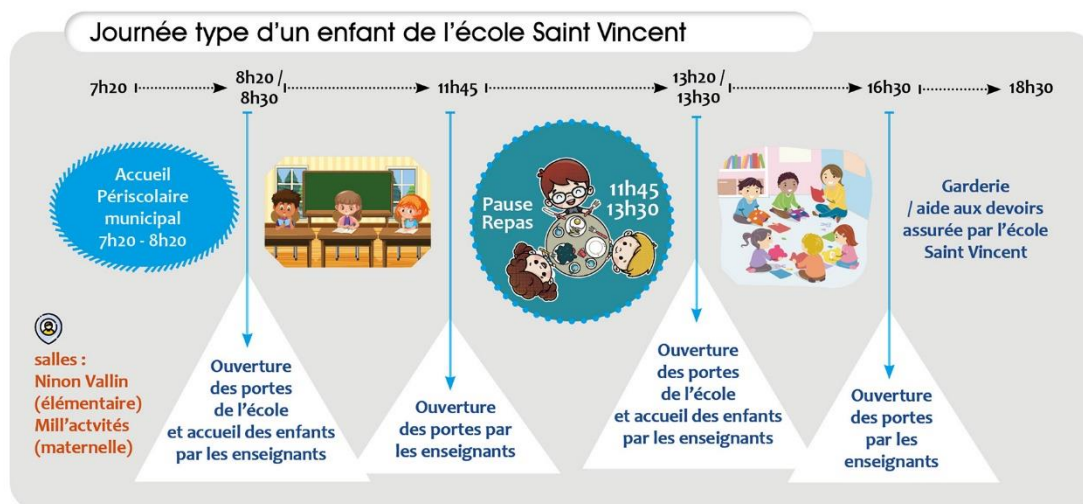


© Crédits photos AdobeStock - Infographie : Service communication mairie de Millery

▪ **Concernant la pause méridienne :**

Depuis septembre 2019 : extension de 120 m² du restaurant scolaire avec la création d'un espace maternel.

A noter que ces accueils incluent, dans les mêmes locaux, les élèves de l'école privée sur le temps du matin et du midi. L'école St Vincent organise son propre accueil périscolaire pour le temps du soir.



© Crédits photos AdobeStock - Infographie : Service communication mairie de Millery

Accueils périscolaire (mercredi) et extrascolaire (petites et grandes vacances) de la MEJC :

La MEJC est une association « loi 1901 » issue des mouvements d'éducation populaire. Elle existe depuis 1975. Elle propose un accueil de loisirs agréé par la DDCS pour 120 enfants (40 maternels et 80 au-delà de 6 ans), se déroulant dans diverses salles mises à disposition par la municipalité. Les 3-5 ans sont accueillis à l'étage de l'école maternelle du sentier (salle Mill'activités), bâtiment également agréé par la PMI pour les différents temps proposés par la MEJC. Les enfants de 6 ans et plus sont accueillis dans la salle des platanes, dans la salle Jeanne d'Arc ainsi que dans l'espace jeune, afin de proposer des espaces répondant aux besoins de chaque tranche d'âge. Les repas sont pris au restaurant scolaire

dans les mêmes locaux que l'accueil de loisirs périscolaire municipal et sont préparés par la même cheffe.

La MEJC organise également des manifestations tout au long de l'année ainsi que diverses actions en direction des enfants et des familles (projets culturels, camps d'été, etc.). Elle compte aussi des activités hebdomadaires et des stages pour tous les âges.

▪ **Accueil de loisirs périscolaire le mercredi :**

Organisé tous les mercredis de l'année hors vacances scolaires, l'accueil de loisirs périscolaire de la MEJC peut accueillir jusqu'à 120 enfants âgés entre 3 et 17 ans. Les familles ont la possibilité d'inscrire leurs enfants à la demi-journée avec ou sans repas ou à la journée complète.

Horaires d'accueil :

- Accueil du matin de 7h30 à 8h45
- Accueil avant le repas de 11h30 à 12h30
- Accueil après le repas de 13h15 à 13h45
- Accueil du soir de 16h45 à 18h30.

L'équipe est composée de 2 animateurs en CDII, 3 animateurs en formation professionnelle, 3 animateurs vacataires, une directrice adjointe et une directrice.

▪ **Accueil de loisirs extrascolaire :**

Ouvert tous les jours durant les vacances d'automne, les vacances d'hiver, les vacances de printemps et une partie des vacances d'été, l'accueil de loisirs extrascolaire peut lui aussi accueillir jusqu'à 120 enfants âgés entre 3 et 17 ans. Pour ces périodes, les inscriptions des enfants sont possibles à la journée complète.

Horaires d'accueil :

- Accueil du matin de 7h30 à 8h45
- Accueil du soir de 16h45 à 18h30

Pour les vacances scolaires, l'équipe est composée de 3 animateurs en formation professionnelle, 8 animateurs vacataires, une directrice adjointe ainsi qu'une directrice.

Autres accueils et activités extrascolaires

La commune de Millery dispose d'un **tissu associatif riche** (40 associations actives) qui propose ainsi **divers temps d'accueil aux enfants, après l'école, en semaine ou bien les mercredi et/ou samedi** : clubs sportifs (judo, foot, tennis de table, basket, boxe, capoeira, danse, tennis), activités culturelles (théâtre, école de musique, arts plastiques), loisirs (jeux d'échecs, cirque), activité d'éveil pour les plus petits (gym, tennis...).

La municipalité favorise autant que possible la mise à disposition de ses infrastructures (salles d'activité, gymnase, DOJO) dès 16h30 afin de faciliter l'accès des enfants aux activités proposées par les associations. La proximité avec la salle polyvalente est une plus-value pour l'école maternelle.

Certains clubs sportifs proposent également des **stages lors des vacances scolaires**, qui peuvent prendre la forme également d'initiation à des sports variés ou à des activités culturelles, permettant de créer des passerelles entre les enfants et la découverte de nouvelles approches.

Enfin, la **MEJC offre une diversité d'opportunités aux familles** de se réunir et de partager des moments ludiques et conviviaux, au travers en particulier :

- **Des jardins partagés** : terrain de pédagogie active pour les acteurs de l'enfance et la petite enfance. Les petits jardiniers y travaillent la terre, réalisent des cultures et assistent à des animations de sensibilisation sur la faune, la flore et à la consommation raisonnée. Les habitants de Millery ont un accès illimité au terrain, sous réserve d'une adhésion à un tarif préférentiel. Les Jardins participent également à la valorisation des déchets organiques dans le village grâce à des bacs à compost accessibles à tous les habitants. Ils font naître un nouvel espace de convivialité sur la commune : lieu de partage de connaissance entre les jardiniers, espace de rencontre, de stage et de formation ouverts à tous les habitants de Millery ; accueil d'intervenants extérieurs pour des événements...
- **Des matinées ou soirées jeux de société** : événements gratuits rassemblant un large public. Des dizaines de familles viennent échanger autour de jeux de sociétés divers pour petits et grands. L'engouement grandissant pour ces événements est l'occasion de discuter également avec de plus en plus de familles pour connaître les envies et besoins de chacune.

2^{ème} PARTIE : DÉMARCHE D'ÉVALUATION & DE RENOUVELLEMENT

1. BILAN DU PEDT 2019-2021

L'exercice de bilan du PEDT 2019-2021 a été contraint, dans un premier temps, par la crise sanitaire du COVID qui a débuté en mars 2020 et qui a marqué un coût d'arrêt aux instances de pilotage et d'évaluation du PEDT.

Néanmoins, la réflexion engagée par la commune pour l'élaboration de sa nouvelle Convention Territoriale Globale avec la CAF au cours de l'année 2020, lui a permis de dresser un premier point d'étape de la politique Enfance, déclinée en particulier au sein du PEDT. Ainsi, un travail de diagnostic et d'identification des atouts/forces/faiblesses/menaces a pu être conduit en lien avec les partenaires de la commune, recensé dans les différentes fiches thématiques composant la CTG 2020-2024. Ces fiches sont jointes au présent document en **annexe n°1**.

Ensuite, au printemps 2021, dans une période toujours marquée par l'application de protocoles sanitaires restrictifs, la Mairie a réenclenché la dynamique d'animation du PEDT, en réunissant la MEJC et les écoles, autour d'un bilan partagé des années scolaires 2019/2020 et 2020/2021. Ce bilan s'est construit entre mai et octobre 2021 sur la base de la grille d'indicateurs validée dans le PEDT en vigueur et des retours terrains des différentes équipes d'animation municipale et associative, des responsables de l'encadrement des structures d'accueil, des élus et représentants associatifs de la MEJC et des directrices d'école.

Le bilan complet issu de ces échanges se retrouve en **annexe n°2**.

Les conclusions de ces deux exercices d'évaluation (en 2020 puis en 2021) ont mis en évidence les points suivants :

COLLABORATION ENTRE LES ACTEURS

- Un pilotage et une gouvernance du PEDT suspendus par le COVID mais une collaboration des différents acteurs (MEJC, Mairie, Écoles) :
 - maintenue dans les instances officielles (Conseil d'école, CA),
 - renforcée sur le terrain, avec la mise en place, dans l'urgence et dans un esprit de cohésion, de dispositifs opérationnels (accueil mutualisé des enfants de soignants, dispositif 2S2C mis en place par la MEJC à la demande de la Mairie et poursuivi au-delà des contraintes réglementaires, vacances apprenantes).
- Des relations bilatérales (mairie-écoles, mairie-MEJC et MEJC-écoles) régulières et majoritairement informelles, de qualité, qui ont notamment permis de proposer des solutions favorables aux familles en période de COVID.
- Une articulation avec la MEJC à développer et formaliser davantage (mutualisation/partage d'expériences : démarches pédagogiques, recrutement, formation, etc.)

CONTINUITÉ DES TEMPS PÉRISCOLAIRES

- Une grande disponibilité et réactivité au niveau de l'encadrement et des animateurs sur le terrain et une forte capacité d'adaptation des structures. Ceci a permis d'ajuster les fonctionnements des différentes structures (en particulier dans le cadre des protocoles COVID), tout en assurant une cohérence du parcours éducatif dans un contexte particulièrement incertain et mouvant pour les familles.
- Une continuité des temps périscolaires/extrascolaires favorisée par le fait que les référents maternel/élémentaire soient les mêmes à la Mairie et à la MEJC, repères appréciés par les enfants et les parents.

MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

- Cette mise en œuvre a été contrainte dans un premier temps par le COVID (gestes barrières, organisation par groupe classe, distanciation...) puis, dans un second temps, par des équipes périscolaires réduites et mouvantes depuis la rentrée de septembre, liées aux absences COVID mais aussi et surtout, suite à des difficultés de recrutement d'animateurs, phénomène national, lié notamment au manque d'attractivité des contrats proposés (peu d'heures) et au manque d'accessibilité de la commune.
- Malgré ce contexte, ont été mises en place des activités périscolaires diversifiées et de qualité s'inscrivant en lien avec les projets d'école, répondant aux 4 objectifs pédagogiques du PEDT et respectant le rythme de l'enfant (et les contraintes COVID...). La mise en œuvre des projets pédagogiques (Mairie et MEJC) définis en 2019 a notamment participé à favoriser l'accompagnement des enfants à besoins pédagogiques particuliers.
- Les équipes d'animation (MEJC et Mairie) ont construit respectivement de manière collective le contenu des activités et développé une démarche d'évaluation (en équipe, auprès des enfants) et de formation.
- L'organisation des temps de transition avec les activités associatives (judo, école de musique, basket, échecs, danse ...) est fluide et offre une souplesse importante aux familles pour bénéficier des activités associatives (relais assuré par le périscolaire la semaine, récupération des enfants par les associations sur site, espace accueil le mercredi assuré par la MEJC).
- La première année de mutualisation de l'école du Sentier (salles, matériel, jeux, couchettes) est réussie, dans un contexte de moindre occupation de la salle Mill'activités, hors activités scolaires et périscolaires.
- Divers projets communs ont pu être mis en œuvre, réunissant les équipes municipales (animateurs et ATSEM des différentes écoles), la MEJC, l'équipe enseignante et les associations locales (exemples : Festi'Carnaval de la MEJC avril 2022, projet de la semaine « un jour, une couleur » en lien avec le restaurant scolaire, Farandole de la paix mai 2022 réunissant les 3 écoles et le périscolaire).
- La crise sanitaire a fortement impacté l'engagement des associations dans les activités périscolaires (suspension activités Patrimoine et tradition et Lire & Faire Lire ainsi que des activités extrascolaires sportives, judo etc...) avec une reprise progressive et prudente principalement à la rentrée 2021/2022.

- Des nouveaux locaux adaptés pour les enfants en situation de handicap dans le cadre de l'accueil périscolaire et extrascolaire maternel, qui permettent un accueil dans de meilleures conditions (ascenseur, toilettes adaptées, etc.). Sensibilisation des enfants de l'accueil de loisirs à la notion de handicap. Intervention de l'association "Killian" lors d'un grand jeu MEJC.

RELATION AUX PARENTS

- L'association des parents d'élèves École Vivante qui organise des manifestations festives au profit du financement des projets d'école est très active et propose des événements toujours très suivis (randonnée, marché de Noël, kermesse). Ceci est également le cas pour l'APEL de l'école St Vincent. Le partenariat avec les écoles et la Mairie, contributeurs des événements, est de qualité et se matérialise notamment par la contribution des associations de parents d'élèves à la matinée de mobilité active organisée chaque année depuis 2019 par le Conseil municipal des jeunes et la Mairie.
- Les parents délégués élus au conseil d'école ne sont pas structurés et organisés de manière à relayer les informations à l'ensemble des parents et à se constituer comme un interlocuteur représentatif auprès de la Mairie.
- Des outils de communication et de restitution auprès des familles existent et ont pu être développés dans le dernier PEDT (Mairie : plaquette de rentrée, pages dans le magazine municipal et sur le site Internet de la Mairie, portail famille fluide pour les inscriptions et infos, réalisations d'exposition à partir des créations des enfants, journées portes ouvertes au restaurants scolaire / MEJC : Site Internet, Page Facebook, affiches et flyers pour les temps forts, mailing aux familles, communication en direct auprès des familles...).
- La distanciation liée au COVID a impacté fortement la relation aux parents : renforcement des difficultés de communication et du manque d'implication sur les temps périscolaires Mairie, notamment pour les restitutions (contexte plus favorable dans le cadre des mercredis et vacances MEJC).
- Difficultés à mobiliser des bénévoles en soutien auprès du bureau de la MEJC (dynamique COVID constatée auprès de toutes les associations).
- L'ambition de la MEJC de participer au travers de ces activités à la vie du village et de s'ouvrir plus largement aux familles a pu être maintenue malgré le COVID.

PUBLIC ACCUEILLI

- La fin du Contrat Enfance Jeunesse proposant un accueil intercommunal aux familles de Charly et Millery, organisé par la MEJC, a impacté les effectifs accueillis qui se sont recentrés sur les millerots uniquement à partir de septembre 2021 (ouverture d'un ALSH à Charly). Ceci a néanmoins permis d'absorber une demande croissante millerote non satisfaite, pour les 3-5 ans principalement.
- Taux d'encadrement (moyenne sur l'année 2020/2021) :
 - Péri Maternel : environ 1 pour 8 matin et soir, et 1 pour 10 le midi
 - Péri Élémentaire : 1 pour 10 le matin, 1 pour 15 le soir et 1 pour 18 le midi
 - Péri MEJC : 1 pour 10 pour les 3-5 ans et 1 pour 14 pour les +6 ans
 - Extra MEJC : 1 pour 8 pour les 3-5 ans et 1 pour 12 pour les +6 ans

- L'année 2021/2022 a confirmé la dynamique de croissance des effectifs périscolaires, notamment maternels, dans un contexte démographique scolaire stable et marqué par une difficulté à recruter des animateurs, en particulier sur le temps de midi.

2. RENOUELEMENT DU PEDT : ENJEUX ET MÉTHODOLOGIE

Sur la base de ces éléments de bilan, des enjeux stratégiques et opérationnels pour la poursuite du PEDT ont été identifiés par l'ensemble des partenaires, validés lors du COPIL du 6 janvier 2022, réunion de lancement de la réécriture du PEDT.

ENJEUX GÉNÉRAUX :

- Réinterroger les objectifs, les actions et les indicateurs de résultats du PEDT actuel,
- Tout en l'articulant avec la Convention Territoriale Globale conclue avec la CAF et opérationnelle depuis 2021 (rétroactive au 1^{er} janvier 2020), fixant la ligne politique en matière de petite-enfance, enfance et jeunesse.

ENJEUX SPÉCIFIQUES :

- Poursuivre la dynamique de collaboration entre les acteurs et de continuité des temps éducatifs existante ;
- Renforcer le lien entre les parents et les services d'accueil périscolaire et extrascolaire permettant une plus grande mobilisation des familles ;
- Renforcer les partenariats avec les associations locales pour diversifier l'offre péri et extra-scolaire et faciliter les temps de transition.

MÉTHODOLOGIE :

- ✓ **Pilotage et coordination de l'écriture du PEDT** par l'adjointe aux affaires scolaires et aux projets pédagogiques et par la responsable du pôle Action éducative et coordinatrice enfance-jeunesse, en collaboration étroite avec la directrice de l'ALSH de la MEJC
- ✓ Organisation de **4 groupes de travail thématiques** réunissant les différents partenaires concernés, pilotés et animés par un binôme MEJC/Mairie, participation et représentativité des partenaires, environ 18 participants à chaque GT – Restitution des GT **en annexe n°3**.
- ✓ **En lien avec des instances existantes** : Conseil Municipal des Jeunes, groupe Collège-Lycée et groupe de travail Petite Enfance qui réunit les responsables de structure du territoire

PARTENAIRES MOBILISÉS

Acteurs associés par la Mairie :

Éducation Nationale > Inspecteur de circonscription

Service Départemental Jeunesse Engagement Sports > Bureau des ACM, référent PEDT

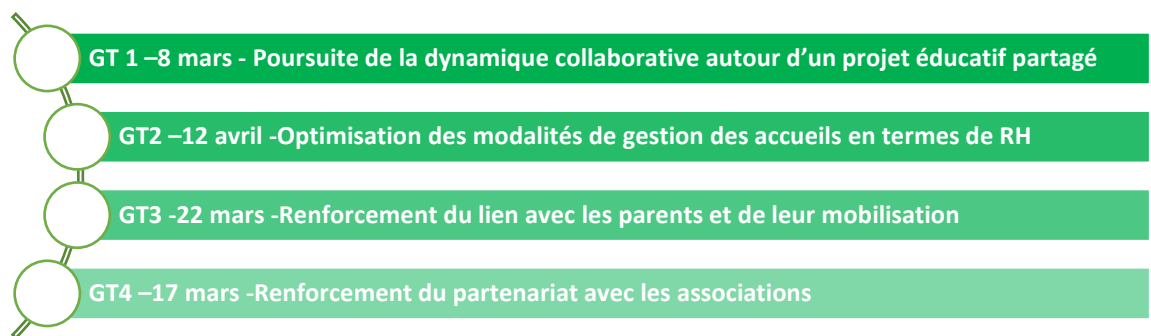
CAF > Conseiller territorial

Acteurs parties-prenantes des GT :

- *Mairie* :
Élus : Mme le Maire, Adjointe à l'éducation, Adjointe à la petite enfance, Conseiller délégué à la vie associative, conseillers référents PEDT au sein de la commission intergénérationnelle ;
Agents : resp. Pôle Action éducative, Coordinatrice périscolaire – directrice ALSH maternel, référents périscolaires, animateurs périscolaires et ATSEM
- *Éducation nationale* : directrices des écoles publiques et privée

- *MEJC ALSH* : Président, Directeur, Directrice ALSH, Adjointe ALSH
- *Parents d'élèves* : Parents élus délégués, APEL, OGEC
- *Associations* : Lire & Faire Lire, Sud Lyonnais Basket, Union sportive Vourles Millery (foot), Judo club, Tennis de table Rhône Garon, MEJC – secteur ateliers et vie du village, Patrimoine et traditions.

CALENDRIER



3^{ème} PARTIE : PEDT RENOUVELÉ 2022-2025

Le Projet Éducatif de Territoire pour la prochaine période se veut la continuité du PEDT précédent et des projets pédagogiques en cours, en conservant les acquis de l'expérience : diversité et qualité de l'offre, souplesse dans l'organisation en faveur des familles et collaboration renforcée entre les différentes partenaires autour des 3 écoles : Sentier, Mil'Fleurs et St Vincent.

Si l'architecture globale du PEDT et ses objectifs sont maintenus et rappelés ci-dessous, des pistes de progression ont été dégagées et sont précisées.

1. ORIENTATION GÉNÉRALE

Le PEDT constitue un **levier et un outil pour la commune et ses partenaires pour déployer la politique enfance du territoire, inscrite dans la Convention Territoriale Globale**, qui prévoit notamment de : maintenir l'offre existante périscolaire et extrascolaire, actualiser et faire vivre le PEDT et transposer les évolutions dans le projet pédagogique auprès des équipes, renforcer la dynamique de projet et en initier de nouveaux auprès du tissu associatif et acteurs locaux, renforcer la dynamique de projet d'animation sur plusieurs séances initiée par les animateurs périscolaires.

Le PEDT doit être également le **vecteur d'une articulation avec la petite-enfance et la jeunesse**. Si son cœur de cible est bien les enfants de 3 à 12 ans, une mise en lien a déjà été initiée et perdure auprès des structures d'accueil de la petite enfance (crèche Les Marmousets, micro-crèche Fil-O-Bébés et relais intercommunal d'assistantes maternelles) d'une part, et auprès des jeunes, par le biais des activités proposées par la MEJC (Samedis projet, sorties ados pendant les vacances scolaires) et le groupe municipal collège/lycée impulsé par la commune en 2021, d'autre part.

La politique éducative du territoire s'inscrit par ailleurs **en cohérence et en prolongement** :

- ✓ **des grands projets de la commune** en matière de :
 - Développement durable : développement de deux projets d'éco-quartiers sur la commune, politique expérimentale et innovante en matière de gestion des déchets au sein du SITOM
 - Espaces publics inclusifs et intergénérationnels : réaménagement du centre-ville autour de l'école en 2019-2020 (place des Vignes, parc Bourchanin, espace ludique et de repos), projet de création d'un city stade en cours avec le Conseil municipal des jeunes et le groupe d'ados
 - Promotion de la culture avec divers projets et animations initiés par la bibliothèque municipale (journées du numérique intercommunales, Nuit de la lecture, Partir en livre, expositions jeunesse, diffusions cinématographiques, etc.)
- ✓ de l'action de la MEJC en faveur **des familles et de la parentalité** au travers notamment des jardins partagés et des événements familiaux autour des jeux.

2. INSTANCES DE GOUVERNANCE

La **coordination et l'animation du PEDT** est assurée par la Mairie : Mme le Maire, Françoise GAUQUELIN, Céline ROTHÉA, adjointe aux affaires scolaires et aux projets pédagogiques et Eva DHERS, Responsable du pôle Action éducative ; en lien étroit avec la MEJC, représentée par la Directrice de l'ALSH, Louise RIVIÈRE.

Le **pilotage du PEDT** relève du Comité de pilotage, qui se réunit au moins 1 fois par an, afin d'échanger et de partager les informations et projets en cours et à venir ainsi que d'assurer le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre des différents axes du PEDT.

Composition du COFIL :

- Les représentants de l'État : l'Inspecteur de l'Éducation Nationale, le référent territorial CAF, le référent DRDCS
- Les directrices des écoles publiques du Sentier et Mil'Fleurs et de l'école privée St Vincent
- Les représentants de la Mairie de Millery : le Maire, l'adjointe aux affaires scolaires, l'adjointe à la petite enfance, les référents PEDT de la commission municipale intergénérationnelle, le service périscolaire (coordinatrice périscolaire et responsable Pôle éducation)
- Les représentants des parents d'élèves (parents délégués élus, APEL, OGEC)
- Les représentants de la MEJC (Président, Directeur, directrice ALSH)
- Les représentants des associations

En cours d'année, et afin de bénéficier **d'espaces d'échange et de travail plus opérationnels**, des groupes de travail pourront être proposés à l'initiative de chacun des partenaires, avec des configurations à géométrie variable, en fonction des sujets identifiés (relation parents, équipe d'animation MEJC/Mairie, relation associations, etc.).

Les **Conseils d'école** sont également des lieux institutionnels au cours desquels les sujets couverts par le PEDT peuvent être abordés par les différentes parties-prenantes (école, parents, Mairie). Il convient de consolider ce dialogue à trois voix dans le cadre de cette instance.

Cette gouvernance s'articule enfin avec la gouvernance propre à la **petite enfance et à la jeunesse** pilotée également par la Mairie, afin de déployer de manière coordonnée et cohérente la Convention territoriale globale avec la CAF (COFIL CTG communal chaque année pour dresser le bilan annuel des différents partenaires et les perspectives partagées à venir).

3. CONTINUITÉ ET COHÉRENCE DES TEMPS ÉDUCATIFS

Le fil rouge du PEDT est bien d'assurer une continuité et une complémentarité pédagogique et éducative des différents temps d'accueil de l'enfant, en collaboration avec l'ensemble des acteurs mobilisés autour de l'enfant.

3.1 DES OBJECTIFS ÉDUCATIFS PARTAGÉS

Cette continuité et cohérence passe tout d'abord par la cohérence des différents projets pédagogiques de la Mairie, de la MEJC et des associations entre eux ainsi qu'avec les projets d'école, autour d'axes éducatifs partagés.

Les 4 valeurs socle

Le PEDT précédent était construit autour de 4 valeurs socle, lignes directrices des projets pédagogiques élaborés par la Mairie et la MEJC en 2019. L'ensemble des partenaires du PEDT s'accorde sur le bien-fondé de ces grands axes et la nécessité de les maintenir comme base du PEDT prochain.

Pour rappel, il s'agit de :

1/ Découvrir et s'ouvrir aux autres et au monde : Découvrir de nouvelles activités dans une démarche de sensibilisation des enfants à leur cadre de vie et à l'éco-citoyenneté.

Effets attendus :

- Mieux connaître son environnement et favoriser son intégration
- Favoriser l'ouverture sur le village, le monde, les métiers, les associations, la citoyenneté, les autres cultures
- Développer la curiosité, la créativité, l'imaginaire

2/ S'épanouir et se construire : Favoriser l'épanouissement des enfants, leur émancipation et valoriser leur place dans la société.

Effets attendus :

- Construire son esprit critique, acquérir de l'autonomie
- Créer une relation de confiance entre les enfants et les adultes
- Accroître l'estime de soi
- Développer la créativité
- Oser s'exprimer

3/ Vivre ensemble en favorisant le partage et le respect : Participer à la construction individuelle de l'enfant par la vie en collectivité, en privilégiant le bien être, le respect et l'écoute de l'autre, la mixité et la participation de tous sans distinction.

Effets attendus :

- Favoriser le partage, la coopération, l'entraide, la solidarité, l'intergénérationnel
- Ecouter l'autre, apprendre de l'autre,
- Respecter les enfants, l'adulte, les règles, le matériel
- Faire preuve de tolérance, accepter les différences
- Favoriser le fair-play et l'esprit d'équipe
- Rapprocher les enfants de l'école publique et ceux de l'école privée en organisant des activités communes

4/ Se détendre et respecter les besoins et les rythmes de l'enfant : Articuler la journée en adéquation avec les besoins et les rythmes de l'enfant.

Effets attendus :

- Jouer et se détendre, se défouler et favoriser le retour au calme
- Éviter la suractivité
- Veiller à ce que l'enfant distingue le temps scolaire du temps périscolaire
- Apprendre à se poser, à ne rien faire
- Prendre en compte les différences d'âges, de rythmes
- Respecter les temps de fatigue

Actions proposées :

- Ajustement et déclinaison des **projets pédagogiques** des structures d'accueil par les équipes d'animation de la MEJC et de la Mairie, la première année du PEDT
- Plan de **formation des animateurs**, en soutien au projet pédagogique— en parallèle du projet pédagogique

- Rédaction d'une **charte commune simplifiée des valeurs à respecter**, à destination des enfants et des familles – Avec le nouveau Conseil Municipal des jeunes élu en octobre 2022, en partenariat avec la MEJC, les écoles et les associations
 - Articuler le PEDT avec l'écriture des **nouveaux projets d'école**, et réciproquement – Équipe enseignante/Mairie - A débuté ce printemps 2022
-

Axes transversaux thématiques

Parmi les différentes activités mises en œuvre en déclinaison de ces 4 objectifs éducatifs, la municipalité et ses partenaires souhaitent valoriser et renforcer celles s'inscrivant dans les 3 axes thématiques suivants :

1/ Le développement durable et le lien à la nature :

- Pérenniser activités de plein air, de compostage et de jardinage (plantations/potagers dans les écoles, jardins partagés MEJC),
- Poursuivre la sensibilisation à la gestion des déchets, tri des déchets écoles/périscolaire à étendre à la MEJC/association, labellisation centre AER'E de la MEJC,
- Promouvoir la mobilité douce (fête du vélo et de la trottinette du CMJ, développement d'un pedibus).

2/ La culture sur toutes ses formes et l'ouverture d'esprit

- Renforcer les activités autour de la musique sur les temps périscolaires (pause méridienne),
- Promouvoir le plaisir de la lecture en poursuivant le solide partenariat avec l'association Lire et Faire Lire (ateliers périscolaires de lecture - maternelles et d'écriture – élémentaires) et avec la bibliothèque
- Développer les actions solidaires et de découverte de nouvelles cultures (en particulier sur le temps de midi : repas découverte, opération solidaire)
- Poursuivre les parcours découverte du village à travers différents projets : galets peints, géocaching, chasse au trésor, découverte du patrimoine local en lien avec l'association Patrimoine et traditions

3/ La découverte et la pratique du sport

- Proposer un tournoi sportif inter-écoles
- Faciliter les initiations sportives sur le temps scolaire et organiser des démonstrations d'associations en fin d'année sur le temps péri et extrascolaire
- Promouvoir et soutenir les activités sportives associatives proposées à proximité des écoles à partir de 16h30

Action proposée :

- Renforcer la structuration des activités autour de ces 3 thématiques – Mairie en tant que coordonnatrice, services périsco MEJC et municipal et associations dans la mise en œuvre des activités
-

3.2 RESSOURCES MOBILISÉES ET MODALITES D'ORGANISATION

Garantir la continuité et la cohérence des temps éducatifs nécessite également de définir des modalités d'organisation adaptées et de mobiliser les ressources nécessaires à une mise en œuvre fluide d'activités de qualité.

Avec une offre d'activités d'ores et déjà très diversifiée et de nombreux acteurs impliqués, l'enjeu global réside en la capacité de maintenir et renforcer la cohésion et la structuration de l'ensemble, ainsi que sa mise en œuvre au quotidien.

- **L'optimisation de la gestion RH des accueils**

Face aux problématiques de recrutement (contrats peu attractifs, incompatibilité de certains contrats MEJC et Mairie, charge administrative liée aux procédures de recrutement multiples, etc.), la réflexion conduite conjointement entre la Mairie et la MEJC ouvre une piste de travail : un opérateur unique pour organiser l'ensemble des temps périscolaires (semaine et mercredi) et extra-scolaire.

Action proposée :

- Enclencher sur la première année du PEdT une évaluation de la faisabilité juridique, administrative et financière de l'opportunité de disposer d'un opérateur unique.

- **Des équipes de professionnels formés**

La MEJC et la municipalité veillent à proposer des **parcours de formation adaptés et renouvelés** à l'ensemble de leurs animateurs afin de professionnaliser et accompagner l'évolution de leurs équipes. L'objectif est en particulier de promouvoir l'accompagnement bienveillant des enfants.

Chaque année, plusieurs animateurs suivent des formations BAFA (financées en partie par la CAF dans le cadre de la CTG). Ainsi, les deux référents élémentaires et maternels, employés par la Mairie d'un côté et par la MEJC (mercredi) de l'autre, ont validé cette année leur BAFA.

Le recyclage du PSC1 a également été réenclenché l'année passée, avec des modules prévus chaque année et des mutualisations possibles des groupes entre les services de la Mairie et la MEJC.

Des cycles de formation collectifs spécifiques sont également organisés par le biais du CNFPT (Mairie) ou Uniformation (MEJC), au moins une fois par an, en ciblant des problématiques identifiées sur le terrain par les équipes. En 2022, les animateurs municipaux de l'élémentaire seront formés à la gestion des situations de harcèlement et les ATSEM suivront un module sur la peur et les angoisses du jeune enfant.

Enfin, des séances dites d'« analyse de la pratique » sont organisées en interne, dans chacune des deux structures, permettant de dédier un temps spécifique d'échanges de la pratique et de capitalisation entre les animateurs, animés par les directrices ALSH ou les référents.

Action proposée :

- Mettre en place des parcours de formation adaptés auprès des équipes d'animation (BAFA, modules spécifiques CNFPT/Uniformation, analyse de la pratique en interne, recyclage PSC1)

▪ **La plus-value de notre territoire : une pratique collaborative entre les acteurs et le développement de projets communs**

Les PEDT précédents ont été à l'initiative d'une logique de partenariat entre les différents acteurs concernés : écoles publiques, école privée, animateurs, ATSEM, directions des ACM municipal et associatif, élus et représentants des associations, parents d'élèves, MEJC et autres associations, bibliothèque municipale. Cette logique de décloisonnement a permis la mise en œuvre de projets ou d'événements communs, sportifs, culturelles ou festifs, réunissant diverses compétences et valorisant les réalisations scolaires, périscolaires et extrascolaires, au profit des enfants et de leurs familles. Chaque partenaire du PEDT souhaite pouvoir poursuivre et soutenir cette démarche.

Action proposée :

- Au vu de l'énergie, du temps de coordination et de mobilisation sur place des intervenants, l'objectif n'est pas de démultiplier ce type de projets transversaux à chaque occasion, mais de **se concentrer sur quelques initiatives phares**, reconnues collectivement, tels que :
- les événements portés par le CMJ (Fête du Vélo, projet ponctuel tel que Farandole de la paix réunissant les 3 écoles et le périscolaire, stand sur le marché autour du développement durable)
 - le Festi' Carnaval de la MEJC (implication des écoles et crèches par le biais de réalisation de fresque sur le thème du carnaval, investissement des élèves dans le rôle « d'ambassadeurs carnaval », sollicitation des associations pour la tenue de stand le jour J, l'accompagnement du défilé, la communication...)
 - les fêtes d'école, qui permettent d'être en contact privilégié avec les familles
 - l'intervention du service civique à l'école maternelle,
 - les animations municipales culturelles ou solidaires (octobre rose, Journées du numérique, stand sur le marché, semaine bleue)
 - Des projets éducatifs particuliers tel que « Un jour, une couleur » organisé par les ATSEM autour de l'alimentation, en lien avec le restaurant scolaire, les équipes périscolaires des deux autres écoles et la MEJC.
 - Partenariat d'animation entre la bibliothèque et la MEJC, à l'occasion des journées du numérique ou de « Partir en livre » en collaboration avec l'association Lire et faire Lire

▪ **Un partenariat avec les associations consolidé**

Bénéficiant d'un riche tissu associatif, porteur de nombreuses initiatives, la municipalité de Millery vise au travers de sa politique associative d'une part et éducative de l'autre, à favoriser les ponts entre ces deux secteurs et promouvoir et favoriser le développement des activités associatives à destination des enfants et des jeunes.

Certains ateliers sont organisés sur le temps d'accueil périscolaire municipal en collaboration avec des associations locales (ateliers lecture/écriture de Lire et faire lire, rencontres intergénérationnelles avec le Club de l'amitié, visite du patrimoine local).

Par ailleurs, comme déjà évoqué, de multiples activités de toutes sortes sont d'ores et déjà proposées par des clubs et associations aux familles de Millery. Des modalités d'organisation des transitions ont été convenues entre les écoles, le périscolaire et ces associations (judo, basket, école de musique, baby gym) afin de faciliter le transfert des enfants sur les lieux d'activité par les associations, avec une gestion du goûter pour les plus petits et du **temps de transition par les équipes périscolaires**. Cette souplesse offerte aux familles est une réelle valeur-ajoutée à conserver.

Depuis 2019, la MEJC propose chaque mercredi au sein de son secteur ateliers « **l'Espace accueil** ». Ce service proposé aux familles permet aux enfants dont les parents travaillent de profiter des activités extrascolaires proposées sur la commune. Encadrés par deux animatrices, les enfants peuvent s'inscrire à la demi-journée et sont accompagnés à leurs activités grâce au pédibus mis en place. Depuis la création de ce service, l'espace accueil connaît une augmentation de ses effectifs d'année en année.

Actions proposées :

- Organisation d'interventions associatives en fin d'année scolaire sur les temps péri et extra-scolaires pour faire découvrir de nouvelles activités en vue des inscriptions de rentrée,
- Optimiser la communication auprès des familles sur l'offre existante, en lien avec le service vie associative,
- Renforcer la fluidité des temps de transition en organisant les échanges entre acteurs en amont,
- Réfléchir à la création d'un pédibus (interassociatif ?) pour accompagner les enfants du périscolaire à leurs activités,
- Faciliter les temps d'échanges entre les associations et les équipes enseignantes,
- Développer des espaces de rencontres et d'échange entre l'accueil de loisirs de la MEJC et les associations,
- Renforcer la communication auprès des familles et associations au sujet de l'espace accueil du mercredi de la MEJC (projet de Charte de fonctionnement à établir avec les associations concernées).

▪ De nouveaux locaux pour les 3-6 ans

Depuis septembre 2020, de nouveaux locaux ont été créés au sein de la nouvelle école maternelle. La salle « Mill'activités » est ainsi un lieu d'accueil mutualisé pour les enfants du périscolaire municipal et de la MEJC. Le partage des locaux, des espaces de stockage, du matériel et des jeux répond à certaines règles qui ont pu être adaptées à la pratique, dans un souci de bien-être des enfants accueillis et d'optimisation de l'organisation des temps d'accueil.

Ces locaux sont également mis à disposition de l'école, pour certaines activités et certains matériels (couchettes) peuvent être prêtés. Cette bonne entente des acteurs est primordiale pour une mise en œuvre apaisée des projets des uns et des autres.

Cette salle « Mill'activités » est également mise à disposition d'activités associatives ou d'animations pilotées par la Mairie, certains soirs et week-end.

Actions proposées :

- Stabiliser le fonctionnement mutualisé de cette salle en lien notamment avec les activités associatives.
- Conforter l'appropriation de cette salle par les enfants et les familles dans ce contexte de mutualisation (gestion du mobilier, décorations, affichage).

▪ Une organisation respectueuse du rythme de l'enfant

Après une période marquée par de fortes contraintes d'organisation liées au COVID ne permettant pas notamment le mélange des groupes, il paraît indispensable pour l'ensemble des acteurs du PEDT de **revenir à une pratique plus souple** dans l'organisation des activités, privilégiant :

- une prise en compte de la fatigue et des besoins de l'enfant avec des activités libres, comme par exemple « vendredi, tout est permis » ou la mise en place de « bulle d'air » chaque soir permettant à l'enfant de ne pas rejoindre une activité et ainsi de se détendre et se reposer,
- un libre choix dans les activités proposées, notamment à la MEJC lors du temps « à l'écoute » où ce sont les enfants qui décident de l'activité, en permettant que certaines des activités soient accessibles à tout moment, avec possibilité de changement ou adaptation,
- des temps de goûter propres à chaque enfant (les maternels ont également la possibilité de petit déjeuner),
- à la MEJC, des activités manuelles et sportives sont proposées régulièrement et simultanément pour que les enfants choisissent l'intensité de leurs activités laissant place à des temps plus calmes.

Actions proposées :

- Ajuster le mode de fonctionnement post-COVID afin de favoriser le libre choix des activités (notamment au travers de l'approche « à l'écoute » de la MEJC)
 - Poursuivre les activités libres type « bulle d'air », « vendredi, tout est permis »
-

▪ Inclusion des enfants en situation de handicap ou à besoins éducatifs particuliers

La municipalité, tout comme la MEJC, veillent à assurer la meilleure inclusion possible des enfants en situation de handicap, à besoins éducatifs particuliers ou présentant des troubles du comportement.

Selon les enfants concernés et en concertation avec les familles, les équipes de professionnels s'adaptent au mieux pour faciliter l'accueil de ces enfants. Nous favorisons le lien entre les différents acteurs de la vie de l'enfant en accueillant, lorsque cela est possible, les adultes et professionnels qui suivent son parcours. Chaque situation est traitée indépendamment et en étroite collaboration avec les parents et les éducateurs qui accompagnent quotidiennement l'enfant.

Sur le temps de la pause méridienne, sont mobilisés lorsque nécessaire une AESH ou un animateur spécialement dédié à l'accompagnement individuel de l'enfant.

Enfin, les nouveaux locaux des accueils maternels assurent une entière accessibilité des lieux.

▪ Une tarification favorisant la mixité sociale

La tarification des différents accueils (périscolaires maternels et élémentaires Mairie ainsi que périscolaire et extrascolaire MEJC) intègre une dégressivité sur la base du quotient familial.

Par ailleurs, une adaptation du système tarifaire a été mis en place, par la MEJC et la municipalité, pour les enfants ayant des PAI et amenant leur panier repas : seul le coût d'encadrement de la pause méridienne est facturé, et non le repas.

4. RELATION AUX PARENTS : COMMUNICATION & IMPLICATION DES FAMILLES

Au vu des éléments de bilan présentés précédemment, certaines actions nécessitent d'être poussées davantage pour une meilleure information des parents sur l'organisation et le contenu des temps péri et extrascolaires mais également pour une meilleure implication de leur part.

La fluidification de la communication entre la Mairie, la MEJC et les parents peut constituer un levier dans le fait de susciter leur intérêt et leur mobilisation. Il importe de redonner le sens du service rendu, dans l'intérêt de l'enfant, pour en retour recevoir des parents un plus fort engagement et respect des procédures.

L'enjeu est particulier en ce qui concerne la MEJC dans la mesure où cette association a besoin de parents volontaires au sein de son bureau et de son conseil d'administration pour faire vivre la structure.

Actions proposées:

- Inviter les équipes périscolaires aux réunions de rentrée organisées par l'école
 - Favoriser les moments de convivialité lors d'évènements existants (Festicarnaval, fêtes des écoles, etc.)
 - Diversifier les modalités de restitution des activités périscolaires
 - Compléter les outils de communication de la Mairie : trombinoscope pour chaque accueil, mails directs en plus des informations sur le portail famille et création d'un outil numérique consultable par les parents facile à alimenter type blog.
 - Clarification et simplification des processus d'inscriptions (en cours côté MEJC et à poursuivre côté Mairie, en lien avec les possibilités offertes par les logiciels d'inscription).
 - Rappel au règlement plus systématique en cas d'abus des familles en matière d'inscription (pendant d'un système souple d'inscriptions).
-
- À l'initiative des parents, il est attendu un renforcement du rôle des parents élus délégués des écoles publiques, afin qu'ils organisent la communication avec l'ensemble des parents (outil mail disponible en accord avec l'école) et qu'ils puissent constituer un interlocuteur privilégié de la Mairie et permettre ainsi la mise en place d'une instance d'échanges réguliers Mairie/parents.
-

5. PLANNING DE L'ENFANT ET TYPE D'ACTIVITÉS PROPOSEES

Les programmes d'activités conçus par l'équipe d'animation des différents accueils s'organisent autour d'activités manuelles, culturelles et sportives, venant contribuer aux 4 valeurs socle du PEDT. Concernant le périscolaire municipal, les activités sont proposées principalement sur le temps du soir et de manière moins régulière, sur le temps de la pause méridienne.

Les activités périscolaires et extrascolaires se composent notamment :

- D'activités sportives : relaxation ludique, éveil sportif - motricité, tournoi sportif, initiation sportive (avec clubs)
- D'activités manuelles, ateliers d'expression et de création artistiques, dessins, créations d'objets de décoration, fresques
- D'activités culturelles : découverte d'un instrument de musique, ateliers lecture, ateliers chants, découverte du patrimoine local

- De jeux, activités ludiques
- D'animations favorisant la coopération, le partage, la solidarité, le respect de l'autre, la tolérance, l'esprit d'équipe : jeux coopératifs, activités citoyennes
- D'ateliers de lecture et d'écriture avec l'association Lire et Faire Lire
- D'ateliers de sensibilisation à l'environnement avec SITOM : Lutte contre le gaspillage alimentaire, travail sur les consignes de tri
- D'animations proposées par le prestataire en charge de la restauration (découvertes de saveurs, sensibilisation au consommateur local et de saison, venue d'une diététicienne, etc.)
- D'ateliers conçus en partenariat avec les acteurs et événements locaux (Carnaval de la MEJC, repas et colis des aînés, semaine bleue, 8 décembre, octobre rose, rencontres intergénérationnelle Club de l'amitié, etc.)

Concernant plus spécifiquement, les accueils du mercredi

Afin d'offrir aux enfants une diversité et une qualité d'activité, les animateurs proposent chacun un projet personnel durant l'année scolaire. Durant 2 à 8 séances, un groupe d'enfants volontaires, bénéficie d'une activité riche et complète. Ils découvrent de nouveaux sports, de nouveaux instruments de musique, sont sensibilisés à différentes formes d'art, ils conçoivent des spectacles de théâtre et se représentent sur scène...

Une fois par mois les enfants ont également la possibilité de participer à une activité « à l'écoute », le principe est de leur permettre de choisir, concevoir et mener ensemble une activité.

Par ailleurs, toujours dans un souci de diversité des activités, la MEJC propose à toutes les tranches d'âge des ateliers d'initiation aux nouvelles technologies : pilotage de robots, programmation, montage vidéo, retouche informatique d'image, casque de réalité virtuelle, rétro gaming, initiation à la musique électro. Les 9-12 ans sont également invités à participer à des ateliers d'initiation à la magie, les mercredis matin de novembre et décembre. Le but étant d'apprendre des tours afin de les présenter sur scène lors d'une fête de fin d'année en décembre, ouverte aux familles.

Les parents sont invités sur les temps d'accueil à participer à certains de ces ateliers. Cela permet de créer des échanges intergénérationnels riches.

Différents événements sont également organisés sur les accueils des mercredis matin et soir pour favoriser ces échanges avec les familles (buffets, spectacles, café...).

Exemples de programmes d'activités MEJC (mercredi et extrascolaire)

Programme d'activités des Mercredis du 04 Mai au 01 Juin

LÉGENDE DES ACTIVITÉS : MANUELLES (M) / CULTURELLES (C) / SPORTIVES (S)

3/5 ans

	mer. 04/05	mer. 11/05	mer. 18/05 Festival de Cannes	mer. 25/05	mer. 01/06
Matin	- Sabre ton laser (M) - Le Retour de Yoda (M)	- L'intrus (C) - Tous en mer (M)	 Action ! (C)	- Plus loin que le bout de mon nez (M) - A la recherche de mon chapeau (S)	- Mon identité secrète (M) - Mon Bouclier (M)
Après midi	 La Bataille des Jedis (S)	 A prendre ou à laisser (C)	 Red Carpet (C) <i>Tenue correcte exigée !</i>	 La Traversée de la Jungle (S)	 Cascadeurs en herbe (S)

MAISON DE L'ENFANCE DES JEUNES ET DE LA CULTURE - 19 RUE BOURCHAMIN BP12 - 80390 MILLERY
04 78 46 26 08 - mejc.millery@gmail.com - www.mejc-millery.fr - SIRET 3088743200000

6/7 ans

	mer. 04/05	mer. 11/05	mer. 18/05 Festival de Cannes	mer. 25/05	mer. 01/06
Matin	Construction du Faucon Millénium (M)	Slalom Shazam (C et S)	 Action ! (C)	Clap de ciné ! (M)	Accordéons-nous ! (M)
Après midi	 L'affrontement des Jedis (S)	 Action, Ballon ! (S)	 Red Carpet (C) <i>Tenue correcte exigée !</i>	 Bob-omb party (S et C)	 Etoiles d'Hollywood (M)

MAISON DE L'ENFANCE DES JEUNES ET DE LA CULTURE - 19 RUE BOURCHAMIN BP12 - 80390 MILLERY
04 78 46 26 08 - mejc.millery@gmail.com - www.mejc-millery.fr - SIRET 3088743200000

8/15 ans

	mer. 04/05	mer. 11/05	mer. 18/05 Festival de Cannes	mer. 25/05	mer. 01/06
Matin	- Tous en scène ! (C) - L'arme du jedi (M)	Les reliques des héros (M)	 Action ! (M et C)	Last Chance U (S)	On équipe les pirates ! (M)
Après midi	 La Guerre des étoiles (S)	 Sauvons les héros (S)	 Cannes ouvre ses portes (C) <i>Tenue correcte exigée !</i>	 L'arme des Pom-Pom (M)	 Jack Sparrow ne se bat pas, pour une fois (S)

MAISON DE L'ENFANCE DES JEUNES ET DE LA CULTURE - 19 RUE BOURCHAMIN BP12 - 80390 MILLERY
04 78 46 26 08 - mejc.millery@gmail.com - www.mejc-millery.fr - SIRET 3088743200000 - PNE

Programme d'activités des Vacances du 25 au 29 Avril

LÉGENDE DES ACTIVITÉS : MANUELLES (M) / CULTURELLES (C) / SPORTIVES (S)

3/5 ans

Thème : *Le Tour du Monde en 5 jours*

	lun. 21/02	mar. 22/02	mer. 23/02	jeu. 24/02	ven. 25/02
Matin	Les paysages du Monde (M)	- Fabrique ton bijou (M) - Requins dans l'eau (S)	- Parcours d'obstacles (S) - Fabrique ton cactus (M)	- Le béréet parisien (S) - Crée ton lion (M)	- Jeu d'eau (C) - Dessine un drapeau (M)
Après midi	- 1,2,3 Soleil ! (S) - Dessine dans le sable (C)	Memory Géant (C)	La danse indienne (C et S)	Chasse au trésor à travers le monde (S)	L'Az'Thèque (S)

MAISON DE L'ENFANCE DES JEUNES ET DE LA CULTURE - 19 RUE BOURCHANNI BP12 - 89390 MILLERY
04 78 46 26 08 - mejc.millery@gmail.com - www.mejc-millery.fr - SIRET 3086743200026 - IPNS

6/7 ans

Thème : *Le Tour du Monde en 5 jours*

	lun. 21/02	mar. 22/02	mer. 23/02	jeu. 24/02	ven. 25/02
Matin	Mon Passeport de la semaine (C)	Bataille de Spaghettis (C)	Pandi Panda (M)	Savane au soleil couchant (M)	Bracelets Brésiliens (M)
Après midi	Koh Lanta (S)	Cuisine Bocusienne (M)	Courses Russes (S)	- Téléphone arabe (C) - A l'écoute (S,C et M)	Touchdown ! (S)

8/15 ans

Thème : *Le Tour du Monde en 5 jours*

	lun. 21/02	mar. 22/02	mer. 23/02	jeu. 24/02	ven. 25/02
Matin	Baseball (S)	La Bataille des pays (S)	Zèbre ton Tigre (M)	Tchamba Charmers (S)	Sioul'Océan (S)
Après midi	Déguise-toi (M et C) 	Les médailles de la Paix (M) 	Tigrou Boom (S et C) 	Grigri (M) 	Spirit Paint (M) 

MAISON DE L'ENFANCE DES JEUNES ET DE LA CULTURE - 19 RUE BOURCHANNI BP12 - 89390 MILLERY
04 78 46 26 08 - mejc.millery@gmail.com - www.mejc-millery.fr - SIRET 3086743200026 - IPNS

Exemples de programmes d'activités périscolaires municipales

Maternelles

Période 4 2022	Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3	Groupe 4
LUNDI	Jeux collectifs	Le Périscarbre	Plonger dans l'imaginaire	La farandole des jeux
	Gymnase	salle 1	salle 2	salle 6
MARDI	La nature s'éveille	Bientôt le carnaval	Jeux d'éveil sportifs	En route pour la bibliothèque
	salle 1	salle 2	cour de l'école	Bibliothèque
JEUDI	Bientôt le carnaval	Bulle d'air	La farandole des jeux	Les couleurs d'Arlequin
	salle 2	cour de l'école	salle 6	salle 1
VENDREDI	TOUS AU GYMNASE			
	Gymnase			

Elémentaires

Période 5 2022	Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3	Groupe 4
LUNDI	Aide aux devoirs	Aide aux devoirs	Aide aux devoirs	Aide aux devoirs
MARDI	Rugby et sport co	Sculpture	Activité manuelle : Papillon	Jeu de l'oie
	cour de l'école	Salle 8	Annexe	Ninon Vallin
JEUDI	Aide aux devoirs	Lecture à la bibliothèque	Aide aux devoirs	Aide aux devoirs
VENDREDI	Vidéo	Jeux extérieurs	Vidéo	Carte fête des mères
	école et village	cour de l'école	école et village	Salle 6

4^{ème} PARTIE : SUIVI ET ÉVALUATION – GRILLE D'INDICATEURS

Afin d'effectuer le suivi annuel de la mise en œuvre du PEDT sur Millery, l'ensemble des acteurs impliqués ont renouvelé le souhait de fonctionner à partir de la grille d'évaluation initiale, mise à jour à partir de cette version renouvelée du PEDT.

Il est également prévu de conforter et stabiliser le système d'évaluation des activités proposées par les équipes d'animation municipales et de la MEJC **directement auprès des enfants**, adapté aux différentes tranches d'âges.

OBJECTIF n°1

Pilotage et animation du PEDT

Ce que l'on veut évaluer	Indicateurs quantitatifs	Indicateurs qualitatifs
<ul style="list-style-type: none">▪ Maintien de la dynamique partenariale▪ Évolution du projet▪ Investissement et participation des acteurs▪ Existence d'un pilotage identifié et opérationnel	<ul style="list-style-type: none">- Nombre de réunions (COFIL, GT)- Régularité des rencontres- Nombre de participants- Nombre d'acteurs différents représentés	<ul style="list-style-type: none">- Satisfaction des acteurs sur l'organisation et la mise en œuvre- Production à l'issue des rencontres d'éléments de bilan et de préconisations- Réalisation du plan d'actions, niveau d'avancement, adaptation

OBJECTIF n°2

Assurer la continuité et la cohérence des différents temps éducatifs

Ce que l'on veut évaluer	Indicateurs quantitatifs	Indicateurs qualitatifs
<ul style="list-style-type: none">▪ L'articulation entre les temps scolaire, périscolaire, extrascolaire (MEJC et autres associations)▪ Le partage et l'application de règles de vie et de valeurs communes▪ L'adaptabilité de l'organisation dans une perspective d'amélioration continue	<ul style="list-style-type: none">- Nombre de réunions écoles/mairie, MEJC/Mairie, avec les enseignants et les animateurs- Nombre d'animateurs communs dont ATSEM	<ul style="list-style-type: none">- Des activités périscolaires en lien avec le scolaire- Points de convergence entre les différents projets pédagogiques- Existence d'une charte commune- Fluidité des temps de transition, organisation partagée- Règles de fonctionnement partagées (ex tri déchets)

OBJECTIF n°3

Développer la coopération et le partenariat entre les acteurs

Ce que l'on veut évaluer	Indicateurs quantitatifs	Indicateurs qualitatifs
<ul style="list-style-type: none">▪ La communication entre les parents et les animateurs, entre les agents et les enseignants, entre les animateurs péri et extrascolaires▪ La mise en place de projets communs fédérateurs▪ La qualité du partenariat▪ Le dialogue et la communication entre les enfants▪ La participation/implication des associations dans les temps péri, extra et scolaire▪ L'implication des parents dans le PEDT▪ Le respect des procédures et des règlements intérieurs par les familles	<ul style="list-style-type: none">-Fréquence des échanges, en particulier auprès des parents au cours de l'année (flyer, site internet, mail, Newsletter)-Nombre d'évènements associant les parents (restitution en fin de cycle d'une activité)-Nombre de projets communs (école, Mairie, MEJC)-Nombre d'associations impliquées-Nombre d'interventions d'associations-Nombre de rappel au règlement intérieur-Nombre de rendez-vous familles ou de temps de gestion des conflits (avec enfants ou école/Mairie)	<ul style="list-style-type: none">-Efficacité des outils de communication des différents partenaires-Qualité de la communication : constructive et positive, écoute, transparence-Réussite des projets engagés-Charte commune-Manifestations communes-Fonctionnement du conseil d'école tripartite-Instances d'échange formalisées avec les représentants identifiés des parents et communication fluide entre les parents à partir des parents délégués-Gestion apaisée du partage des locaux

OBJECTIF n°4

Assurer la mise en œuvre d'activités variées de qualité

Ce que l'on veut évaluer	Indicateurs quantitatifs	Indicateurs qualitatifs
<ul style="list-style-type: none">▪ Des activités qui répondent aux objectifs du PEDT (articulation projets d'école, projets asso, valeurs socle)▪ Des activités de qualité : diversité, intérêt des enfants, axes prioritaires (DD, culture, sport)▪ Les moyens humains et matériels mobilisés pour une organisation efficace	<ul style="list-style-type: none">-Nombre d'enfants inscrits (péri, MEJC, asso)-Nombre d'activités/projets d'animation par période-Taux d'encadrement-Nombre de retard trajets / retard parents / d'accidents, mots cahiers	<ul style="list-style-type: none">-Mise à jour des projets pédagogiques-Qualité de l'encadrement, mise en place de formation, analyse de pratique-Matériel (activités, PPMS) et équipements mutualisés-Adaptabilité du contenu aux tranches d'âge-Respect du rythme de l'enfant : mise en place de "bulle d'air", "vendredi tout est permis", choix des activités par les enfants-Structuration autour de priorités transverses : DD, culture, sport-Évaluations par les enfants et les animateurs-Mise en œuvre et adaptation des procédures sur le terrain, répartition des rôles (fiche process)-Organisation d'animation en lien avec le restaurant scolaire-Respect des horaires-Satisfaction des parents, des animateurs et des enseignants sur l'organisation

ANNEXE 1 : CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE - FICHE ACTION ENFANCE ET PLAN D' ACTIONS CTG

<p>Eléments du diagnostic partagé</p>	<p>En chiffres 123 Enfants scolarisés en maternelle publique du Sentier 179 Enfants scolarisés en élémentaire publique Mill'Fleurs 126 enfants scolarisés multiniveaux en école privée St Vincent 84% des couples avec enfants sont composés de 2 actifs occupés 83,2% des actifs sont concernés par des déplacements pendulaires</p> <p>Ressources</p> <ul style="list-style-type: none"> - ACM municipal des 3-6 ans : les lundis, mardis, jeudis et vendredis sur les temps du matin, du midi et du soir - Accueil garderie Périscolaire Municipale des 6 – 11 ans : les lundis, mardis, jeudis et vendredis sur les temps du matin, du midi et du soir : - Accueil périscolaire des mercredis matin et sur les temps extra scolaires organisés par la MEJC - Une coordination assurée à 50% <p>Constats</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une progression constante des demandes sur le temps périscolaire et extrascolaire - Une qualité d'accueil connue et reconnue par les partenaires et les parents - Une tension entre l'offre et la demande qui se ressent sur les différents temps d'accueil existants et qui questionne le partenariat avec la Commune de Charly à compter de septembre 2021
<p>Objectifs</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Répondre au besoin d'accueil des familles - Initier une réflexion avec la Commune de Charly sur le non-maintien du partenariat à compter de septembre 2021 dans le cadre de l'accueil proposé par la MEJC - Evaluer l'opportunité d'un ACM déclaré sur le périscolaire élémentaire. - Renforcer/développer les projets d'animation - Favoriser la transversalité inter-secteurs au sein de la MEJC et proposer une meilleure cohérence des interventions : thèmes, fil rouge, grand jeux, imaginaires, etc. - Continuer à travailler avec les acteurs locaux et développer les partenariats. - Continuer à proposer des activités variées et de qualité conformément aux objectifs du PEDT de la commune et du projet pédagogique - Evaluation la politique de tarification des services, en fonction de l'évolution projetée de la population de Millery
<p>Territoire d'intervention</p>	<p>Commune de Millery</p>
<p>Atouts/Opportunités identifiés</p>	<p>Accueil périscolaire municipal Un projet pédagogique ambitieux, grâce au PEDT. Développement également de l'accompagnement des besoins pédagogiques particuliers.</p>

	<p>Travail transversal avec la directrice d'école. Lien périscolaire et extrascolaire.</p> <p>Accueil MEJC</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accueil d'enfants à la MEJC avec un fort taux de fréquentation les mercredis et vacances scolaires (316 familles adhérentes). - Un large territoire d'intervention, avec Charly - animateurs qualifiés, diplômés et compétents - Co développement des projets avec tissu associatif et animateurs - Grands locaux (avec possibilité de profiter de la salle partagée avec l'ALSH). - Structure bénéficiant d'une image positive, et reconnue dans le tissu local. <p>De manière transversale :</p> <p>Formations individuelles et collectives des équipes d'animation</p> <p>Continuité des différents temps de l'enfant : Ecole, périscolaire et extrascolaire</p> <p>Co portage d'actions avec les associations locales avec l'appui des bénévoles.</p> <p>Nouveaux locaux (extension restaurant scolaire et grande salle).</p> <p>Mutualisation des moyens humains et matériels sur l'ensemble des temps périscolaires</p>	
<p>Faiblesses/Menaces identifiées</p>	<p>Accueil périscolaire Municipal : Difficulté à impliquer davantage les parents/créer du lien</p> <p>Accueil MEJC</p> <ul style="list-style-type: none"> - Manque d'administrateurs et de bénévoles potentiels pour la participation à des groupes de réflexion permettant l'amélioration de certains des axes de travail concernant l'accueil de loisirs/ Bureau en manque de soutien. - Difficultés pour le recrutement des animateurs liées à la desserte des transports en communs - Moyens financiers à conforter (par appels à projets ou autres sources de financement ?). 	
<p>Modalités prévisionnelles de mise en œuvre</p>	<p>Actions</p>	<p>Echéance</p>
	<p>Maintenir l'offre existante : ACM, garderie périscolaire, périscolaire</p>	<p>2020 - 2024</p>
	<p>Etude d'opportunité coût / bénéfices et apports pédagogiques d'un ACM sur le périscolaire 6-11 ans.</p>	<p>2022</p>
	<p>Actualiser et faire vivre le PEDT et transposer les évolutions dans le projet pédagogique auprès des équipes</p>	<p>2022</p>
	<p>Renforcer la dynamique de projet et en initier de nouveau auprès du tissu associatif et acteurs locaux, dans le but de développer les actions solidaires et intergénérationnelles</p>	<p>2020 - 2024</p>
	<p>Pérenniser les ateliers de restitution temps périscolaire</p>	<p>2021 - 2024</p>
	<p>Renforcer la dynamique de projet d'animation sur plusieurs séances initiées par les animateurs.</p>	<p>2021 - 2024</p>

	Continuer à étendre les partenariats engagés avec les acteurs locaux et en initier de nouveaux.	2021 - 2024
	Développer davantage les liens avec les communes de la CCVG.	2021 - 2024
	Labélisation Centre A'ERE en cours pour la MEJC	2021
Instances de pilotage/coordination	CA / AG pour la MEJC « Festi'MJ » : groupe de travail sur les manifestations culturelles En transversal : COPIL annuel Coordinateur/coopérateur enfance-jeunesse, en coordination avec les élus	
Partenaires mobilisés	Mairie, écoles, bibliothèques, Associations locales, CAF, Bénévoles du « Festi'MJ »	
Indicateurs d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de jours d'ouverture - Taux de fréquentation - Nombre d'heures de présence - Nombre de partenaires impliqués dans l'écriture du PEDT - Nombre de projets - Qualité des activités 	

Champs d'intervention	Actions prévisionnelles	Echéance	Portage/pilotage de l'action
Petite-enfance	Maintenir l'offre existante : EAJE, RAMI	Durée de la convention	Ville de Millery Structures petite enfance
	Développer l'offre de petite enfance / type micro-crèches	2023	Ville de Millery
	Mettre en œuvre de temps d'échanges transversaux entre les structures petite enfance, le RAMI, le GEIPE et les municipalités et renforcer la communication institutionnelle	2021 - 2024	Ville de Millery Structures petite enfance
	Développer l'implication et l'association des parents pour assurer une meilleure compréhension du fonctionnement des structures	2021 - 2024	Ville de Millery Structures petite enfance
	Augmenter la régularité des comités de pilotage pour renforcer la collégialité des décisions	2021 - 2024	Ville de Millery Structures petite enfance
	Créer de nouvelles commissions d'admission pour veiller à optimiser toutes les catégories d'accueil (réguliers et occasionnels) et renforcer la transmission	2021 - 2024	Ville de Millery Structures petite enfance
Enfance	Maintenir l'offre existante : ACM, garderie périscolaire, périscolaire	Durée de la convention	MEJC, ACM maternelle, Ville de Millery
	Etude d'opportunité coût / bénéfiques et apports pédagogiques d'un ACM sur le périscolaire 6-11 ans.	2022	Ville de Millery
	Actualiser et faire vivre le PEDT et transposer les évolutions dans le projet pédagogique auprès des équipes	2022	Ville de Millery
	Renforcer la dynamique de projet et en initier de nouveau auprès du tissu associatif et acteurs locaux, dans le but de développer les actions solidaires et intergénérationnelles	Durée de la convention	MEJC, Ville de Millery
	Pérenniser les ateliers de restitution temps périscolaire	2021 - 2024	MEJC, Ville de Millery
	Renforcer la dynamique de projet d'animation sur plusieurs séances initiées par les animateurs.	2021 - 2024	MEJC, Ville de Millery
	Continuer à étendre les partenariats engagés avec les acteurs locaux et en initier de nouveaux.	2021 - 2024	MEJC, Ville de Millery
	Développer davantage les liens avec les communes de la CCVG.	2021 - 2024	MEJC, Ville de Millery
	Labélisation Centre A'ERE en cours pour la MEJC	2021	MEJC
Jeunesse	Maintenir l'offre existante	2020 – 2021	Ville de Millery
	Entreprendre une démarche d'animation de proximité	Décembre 2020- 2021	MEJC, Ville de Millery
	Fidéliser les groupes et accompagner cette dynamique jeunesse sur Millery.	Durée de la convention	MEJC, Ville de Millery

	Développer une dynamique autour de la conduite de projet (implication des jeunes, partenariat, actions d'autofinancement)	Durée de la convention	MEJC, Ville de Millery
	Renforcer les partenariats avec les autres espaces jeunes de la CCVG	Durée de la convention	MEJC, Ville de Millery
	Mettre en place une démarche pour mobiliser les filles	2021-2022	MEJC, Ville de Millery
	Investir les jeunes dans la vie de la MEJC	Juin 2021-2022	MEJC, Ville de Millery
	Accueil d'un stagiaire DEJEPS en décembre 2020 dédié à « l'espace ados ». Etudier la faisabilité financière de pérenniser le poste d'animateur de l'accueil de jeunes	Décembre 2020-2021	MEJC
	Maintenir une politique tarifaire-garantissant l'accessibilité de tous	Durée de la convention	MEJC, Ville de Millery
Parentalité	Maintenir / consolider les actions en matière de parentalité	Durée de la convention	Ville de Millery, MEJC, Structures petite enfance
	Réalisation d'une enquête auprès des acteurs de la petite enfance, de l'enfance et des parents afin d'évaluer les besoins sur le champ de la parentalité	2021	Ville de Millery
	Continuer d'impliquer les parents dans la vie de la MEJC (grands jeux, évènements, sorties, Festi'MJ, etc.)	Durée de la convention	MEJC
	Maintenir « l'espace accueil » destiné à accompagner les enfants dans les flux vers leurs activités extra-scolaires MEJC ainsi que pour toutes autres associations de proximité.	Durée de la convention	MEJC
	Développer les temps familiaux (matinées/soirées jeux de société, jardins partagés, etc.) et envisager des sorties « famille » après avoir réalisé un diagnostic.	2021 - 2024	MEJC
	Etudier la possibilité de remettre en place le dispositif CLAS au sein de la MEJC	Septembre 2021	MEJC
	Création d'un comité de pilotage permettant l'organisation d'évènements familiaux au sein de la MEJC	Mai 2021	MEJC
Accès aux droits	Proposer une communication synthétique et claire de l'ensemble des dispositifs d'accompagnement existants sur la commune et les communes voisines	2021 et à renouveler régulièrement	Ville de Millery
	Actualiser l'Analyse des Besoins Sociaux en intercommunalité, avec l'appui du Département	2021	Ville de Millery, CCVG
	Développer des actions intergénérationnelles	2021 - 2024	Ville de Millery, MEJC

ANNEXE 2 : BILAN PEDT 2019/2021

OBJECTIFS / <i>Ce que l'on veut évaluer</i>	Indicateurs quantitatifs	Indicateurs qualitatifs
Cohérence et participation des acteurs au PEDT / <i>* Prise en compte de l'ensemble des acteurs</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de réunions du comité de pilotage - Nombre de participants au comité de pilotage 	<ul style="list-style-type: none"> - Satisfaction des acteurs sur l'organisation et la mise en œuvre - Diversité des participants au comité de pilotage (nb d'élus, d'enseignants, de parents...)
Périscolaire Mat		<p>Des échanges entre acteurs qui ont perduré malgré le contexte sanitaire, dans un cadre moins formel que le PEDT, avec une gestion de crise COVID qui a mis en lumière un très bon partenariat entre les équipes des différentes structures (écoles, MEJC, Mairie).</p>
Périscolaire Élémentaire	<p>Difficultés de réunir le COPIL et le COTECH du fait des protocoles sanitaires qui se sont imposés début 2020 jusqu'à mi 2021.</p> <p>Les associations, bénévoles, ont du revoir leur participation suite au COVID. Peu propices aux échanges et à la construction d'activités nouvelles, permettant interventions extérieures.</p> <p>Des rencontres bilatérales régulières (1x/mois) entre le périscolaire et les directrices. Lien constant Mairie/MEJC notamment par le biais des CA de la MEJC et échanges réguliers entre les directrices ALSH.</p>	<p>Réorganisation du service périscolaire opérationnelle à la rentrée 2020 avec la mise en place de 2 référents/animateurs sur le terrain, pour l'école maternelle et l'école élémentaire, pilotés par la coordinatrice du périscolaire/directrice de l'ALSH maternelle. Poste responsable de pôle vacance d'août 2020 à février 2021.</p> <p>Si les liens institutionnels ont perduré pendant la crise, les liens plus informels avec les parents et les associations ont été plus difficiles à faire vivre.</p>
MEJC	<p>1 réunion en 2 ans / Situation sanitaire nous permettant difficilement de se rassembler</p> <p>-Présent lors de la réunion du 3/06 seuls les responsables du périscolaire communale et les responsables MEJC du périscolaire et extrascolaire étaient présents.</p> <p>-Sur ces 2 dernières années, la MEJC a formé un BAFD ainsi qu'un BAFA. En temps normal, nous proposons plus de formations pour les salariés.</p> <p>-De plus la MEJC assure le suivi de stagiaires en cours d'emplois à la MEJC : DEUST (X5), BPJEPS (X1), DEJEPS (X1), et d'autres formations et 1 service civique.</p>	<p>-Bon accompagnement et coordination de la municipalité pour la mise en œuvre et la réflexion autour du PEDT.</p> <p>-Elus municipaux, responsable enfance jeunesse, responsable périscolaire et responsables d'association MEJC.</p>

OBJECTIFS / <i>Ce que l'on veut évaluer</i>	Indicateurs quantitatifs	Indicateurs qualitatifs
Continuité et cohérence entre les temps éducatifs / <i>* L'articulation entre le temps scolaire et périscolaire</i> <i>* L'adaptabilité de l'organisation dans une perspective d'amélioration continue</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de réunions écoles/mairie et rencontres animateurs-enseignants + MEJC (mercredi) 	<ul style="list-style-type: none"> - Des activités périscolaires en articulation avec le scolaire - Organisation des transitions - Règles de vie communes pour les enfants
Périscolaire Mat	<ul style="list-style-type: none"> - 1 réunion coordination par semaine(36) - Discussion entre les animateurs et les institutrices des groupes régulièrement - Discussion avec la directrice régulièrement - Aucune réunion Périscolaire-MEJC 	<ul style="list-style-type: none"> - Règles communes avec l'école - Continuité pédagogique scolaire-périscolaire - Articulation projet d'école et activités périscolaires - Travail en commun des protocoles sanitaires à mettre en place sur site avec recherche de cohérence entre les différents services (scolaires, péri, extra)
Périscolaire Elémentaire		
MEJC	<ul style="list-style-type: none"> -Nombre important d'échange entre les différents acteurs (points informels réguliers avec Barbara / échanges téléphoniques réguliers avec l'élue enfance jeunesse) -Mutualisation permanente du matériel avec le périscolaire et mutualisation régulière avec l'école maternelle (mallette PPMS mutualisée) 	<ul style="list-style-type: none"> -Certains temps, certaines « routines » sont en articulation avec le périscolaire (partage et organisation générale de la cantine par exemple) - Règles de vie en cohérence avec le « rythme des enfants » et de ce fait, avec le périscolaire et les écoles. - La MEJC assure la continuité de l'entretien des jardinières de l'école durant les périodes de vacances.

OBJECTIFS / <i>Ce que l'on veut évaluer</i>	Indicateurs quantitatifs	Indicateurs qualitatifs
Coopération et échange entre les acteurs / <i>* Renforcer la communication en privilégiant l'écoute et la communication constructive et positive</i> <i>* Privilégier le dialogue et la communication entre les enfants</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Le nombre d'échanges d'information auprès des parents au cours de l'année (flyer, site internet, mail, Newsletter) - Nombre d'événements associant les parents (restitution en fin de cycle d'une activité) - Nombre de parents et associations qui proposent des nouvelles activités 	<ul style="list-style-type: none"> - Comment l'information arrive à tous les parents à partir des parents délégués - Satisfaction sur le partage des locaux (absence de conflit) - Evaluation de l'activité par les enfants et les animateurs
Périscolaire Mat	<ul style="list-style-type: none"> - 3 outils: 1 tableau d'activités affiché et diffusé aux parents, échanges téléphoniques/accueil sur site, kiosque famille - 1 évènement avec parents (= restitution des activités), frein du COVID - Pas de participation de parents aux activités mais contribuent par le biais de matériel 	<p>Information aux parents par le biais des outils pré-cités</p> <p>Bonne collaboration avec l'école et la MEJC dans la mutualisation de la salle Mill'activités avec des ajustements réguliers au cours de l'année 2020/2021, 1ère année d'utilisation, rendus possible par un dialogue constant entre les différentes parties prenantes</p> <p>Evaluation des activités par l'équipe d'animation à chaque période scolaire, animée par la référente. Pas d'évaluation spécifique mise en place auprès des enfants.</p> <p>Communication aux parents délégués limitée aux Conseils d'Ecole</p>
Périscolaire Élémentaire	<ul style="list-style-type: none"> - Restitution chaque période des activités des enfants (6) - Flyer d'informations sur les activités des enfants à chaque début de période (6) - 1 parent a participé à une activité (fourniture de matérielle) - Activité en collaboration avec la Bibliothèque chaque semaine (format adapté suite au COVID : limitation des brassages entre groupes et plus de déplacement à la bibliothèque) - 1 Activité en collaboration avec l'association "Lire et faire Lire", freinée par le COVID (plus d'intervention des animateurs de l'association, mais relais pris par l'animateur périscolaire) 	<ul style="list-style-type: none"> - Pas de conflits sur le partage de locaux car non partagés (Crise COVID-19) - mise à disposition salles scolaires non utilisées - Évaluation des activités par les enfants en leur demandant leur ressenti à la fin de la séance, avec retours positif - certains parents n'étaient pas au courant des activités, difficultés à les atteindre malgré l'annonce des activités dans les cahiers des enfants/Millery Mag et des efforts de restitution (affichage à l'entrée de la salle Ninon Vallin, exposition) - Communication aux parents délégués limitée aux Conseils d'Ecole
MEJC	<ul style="list-style-type: none"> -De nombreux outils de communication sont utilisés afin d'adapter au maximum notre communication : affiches, flyers, site internet, mails, Facebook, Instagram, paperboard, presse locale, relation direct. Nos réseaux sont tous en lien. -Plusieurs manifestation destinées à l'ACM sont mise en place pour les familles (parents compris), mais, pour répondre aux restrictions sanitaires, elles ont été destinées uniquement aux enfants inscrits dans notre ACM : Carnaval, Fête d'été, Semaine bleue, Journée de mobilité active, Fête d'hiver,... -Nous avons proposé des activités novatrices et pour certaines adaptées à la situation sanitaire car non-sportives et en lien avec les besoins des familles : Manga, Echecs, Sophrologie, Baby-gym. D'autres parts, nous avons proposé des sorties et interventions nouvelles dans le cadre de l'ACM. Pour l'été 2020, nous avons adapté tous nos temps forts en proposant des interventions encadrées uniquement sur Millery. 	<p>Bon retour des différents acteurs locaux. Des acteurs nous sollicitent régulièrement pour des partenariats. Aucun conflit dans la mutualisation du matériel et des locaux.</p>

OBJECTIFS / <i>Ce que l'on veut évaluer</i>	Indicateurs quantitatifs	Indicateurs qualitatifs
Les activités / <i>* Des activités qui s'inscrivent dans les thématiques du PEDT</i> <i>* La qualité des activités</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'enfants inscrits - Evolution de la fréquentation au cours de l'année - Taux d'encadrement - Nombre d'activités 	<ul style="list-style-type: none"> - Satisfaction des enfants - Adaptabilité au contenu et aux tranches d'âges - Respect du rythme de l'enfant (prise en compte de la fatigue de l'enfant)
Périscolaire Mat	Soir 1 : environ 35 enfants / Soir 2 : 10 Matin: 15 / Midi : 80 Peu d'évolution de la fréquentation en cours d'année, sauf en fonction de l'activité de jeudi - judo (temps du soir). 5 activités par période 1 animateur pour 1 groupe classe soit environ 8 enfants / taux à respecter : 1 pour 14	Grande satisfaction des enfants, fiers d'eux, contents, qui apprécient la possibilité d'avoir le choix entre plusieurs activités et le temps bulle d'air Bonne adaptabilité des activités en fonction des tranches d'âge, obligatoire suite au fonctionnement en groupe classe Respect du rythme de l'enfant, aucune obligation concernant les activités. Mise à disposition de dinette/coin bibliothèque si enfant souhait se poser Projet tipi comme endroit calme et ludique en cas de fatigue ou crise de colère
Périscolaire Élémentaire	<ul style="list-style-type: none"> -nombre d'enfants inscrits : environ 180 le midi et 60 en moyenne le soir, 20 en moyenne le matin - Fréquentation fluctuante mais montrant tout de même une hausse générale de l'effectif -9 activités par période, 54 au total - 1 animateur pour 18 en moyenne le midi 2 animateur pour 20 le matin et 4 pour 60 le soir 	<ul style="list-style-type: none"> - aménagement des activités pour enfant enfant à besoin particulier - Groupe de parole et de partage des enfants pour la résolution de conflit - temps de bilan et de préparation des activités chaque période pour les construire collectivement, avec l'ensemble des animateurs - activités variées, adaptés à l'âge des enfants (groupes classes) avec notamment une participation cette année à une animation sur le marché du samedi autour de la gestion des déchets, la réalisation d'une histoire illustrée, des portraits (valorisés dans le cadre d'une journée culturelle à Millery)
MEJC	<ul style="list-style-type: none"> -Agrément de 120 enfants sur les temps périscolaire et extrascolaire. Les 40 places du groupe 3-5 ans sont quasi-systématiquement remplies et des enfants sont inscrits sur liste d'attente. Depuis 2021, le groupe des 36 enfants 6-7 ans est également très sollicité. -Taux encadrement extrascolaire : 1 animateur pour 8 enfants de 3 à 5 ans et 1 pour 12 pour les plus de 6 ans -Taux d'encadrement périscolaire : 1 animateur pour 10 (au lieu de 1 pour 14) pour les 3-5 ans et 1 pour 12 (au lieu de 1 pour 18) pour les plus de 6 ans. -L'équipe propose pour chaque journée d'animation 2 activités encadrées ainsi que plusieurs starters dynamiques. Des temps « à l'écoute » sont proposés aux enfants afin qu'ils soient pleinement acteurs de leurs loisirs, et ainsi décident de leurs programmes d'animations. -Les animateurs se sont investis dans une dynamique de projets d'animations et ont mobilisé les enfants autour d'un projet commun et adapté à leurs envies. Malheureusement tous les projets n'ont pas pu être menés à bien à cause de la situation sanitaire mais certains ont tout de même pu voir le jour : Réalisation de la mascotte du carnaval, projet course d'orientation dans Millery, projet à la découverte d'un nouveau sport, réalisation d'un conte illustré, ... 	<ul style="list-style-type: none"> -Les retours dans enfants et des familles sont majoritairement très positifs, nous avons la volonté de renouveler régulièrement les activités que nous proposons. -Les activités des animateurs sont évaluées par l'équipe organisatrice. Des temps de bilans sont également réalisés avec les enfants où ils peuvent s'exprimer par l'intermédiaire de techniques d'animation précises. Ainsi les animateurs peuvent réajuster leurs activités. -Les activités sont évidemment adaptées au rythme de l'enfant, l'équipe d'animation est à l'écoute des besoins de chacun.

OBJECTIFS / <i>Ce que l'on veut évaluer</i>	Indicateurs quantitatifs	Indicateurs qualitatifs
Mise en œuvre sur le terrain / <i>* L'organisation est satisfaisante et en conformité avec les objectifs éducatifs du PEDT</i>	<ul style="list-style-type: none"> - % d'activités en lien avec les thématiques éducatives - Nombre d'associations qui s'implique sur l'éducatif - Nombre de retard dans les trajets - Nombre de retard des parents - Nombre d'accidents - Nombre de mots dans les cahiers (discipline) 	<ul style="list-style-type: none"> - Respect des horaires - Satisfaction des parents, des animateurs et des enseignants sur l'organisation
Périscolaire Mat	<ul style="list-style-type: none"> - Mots dans le cahier : Augmentation lors de la période 3 (6 environ), très nette diminution en P4 et P5. - 13 déclarations d'accidents , en augmentation sur le temps de midi en P4 - Très peu de retard des parents qui préviennent le cas échéant - 1 association : Lire et faire lire 	<p>Horaires respectés : animateurs toujours à l'heure et parents également respectueux des horaires</p> <p>Retours des parents: se disent très satisfaits avec des retours positifs formulés auprès des ATSEM et des animateurs. Bonne communication entre la référente et les parents sur le retour de la journée des enfants.</p> <p>Pas de retour de la part des enseignants, peu en contact avec l'équipe périsco.</p> <p>Satisfaction des animateurs avec au sein de l'équipe une bonne écoute et une bonne adaptabilité.</p> <p>PARTicipation et prise de parole lors des réunions d'équipe pour gérer notamment mécontentements ou problèmes d'organisation.</p>
Périscolaire Elémentaire	<ul style="list-style-type: none"> - % d'activité en lien avec les thématiques éducatives : 20% - nombre d'associations qui s'implique sur l'éducatif : 1 - nombre de retard dans les trajets : 7 - nombre de retard des parents : 5 - nombre d'accidents : 6 - nombre de mots : 23 (hors st Vincent) 	<ul style="list-style-type: none"> - horaire plutôt respecté - réajustement en fonction du protocole sanitaire - mise en place de fiches process au niveau des référents pour l'équipe d'animation - adaptation des locaux du restaurant scolaire suite à l'impact du protocole COVID avec installation d'un mini-self pour les CP déjeunant avec les maternelles
MEJC	<ul style="list-style-type: none"> -Les activités sont réalisées en lien avec le projet pédagogique de l'accueil de loisirs. Celui-ci prône des valeurs éducatives que la structure souhaite transmettre (cf : projet pédagogique). -Des interventions sont organisées avec plusieurs acteurs éducatifs locaux (bibliothèque, lire et faire lire, patrimoine et tradition,...). Du fait de la situation sanitaire, moins de partenariat ont pu être mis en place par rapport aux années précédentes (écoles, périscolaire, crèches, ...) -Très peu de problèmes de discipline. Moins de retard des familles que les années précédentes (couvre-feu). 2 accidents nécessitant la venue des pompiers sur les 2 dernières années. 	<ul style="list-style-type: none"> -Avec les nouvelles règles impliquées par la situation sanitaire, bon respect des horaires d'accueil. -Beaucoup de retours positifs concernant nos adaptations COVID notamment. Les nouvelles familles accueillis sont satisfaites de nos interventions. Très peu de retours négatifs.

ANNEXE 3 : RESTITUTION DES GROUPES DE TRAVAIL RENOUVELLEMENT PEDT – MARS AVRIL 2022

METHODOLOGIE D'ELABORATION DU PEDT : 4 GROUPES DE TRAVAIL PILOTES MEJC/MAIRIE

GT 1 – 8 mars - Poursuite de la dynamique collaborative autour d'un projet éducatif partagé

GT2 – 12 avril - Optimisation des modalités de gestion des accueils en termes de RH (*travail en interne*)

GT3 - 22 mars - Renforcement du lien avec les parents et de leur mobilisation

GT4 – 17 mars - Renforcement du partenariat avec les associations

➤ **RESTITUTION DES GT EN PLENIERE LE 17/05/22**

➤ **COFIL VALIDATION PEDT LE 14/06/22**

RAPPELS GENERAUX

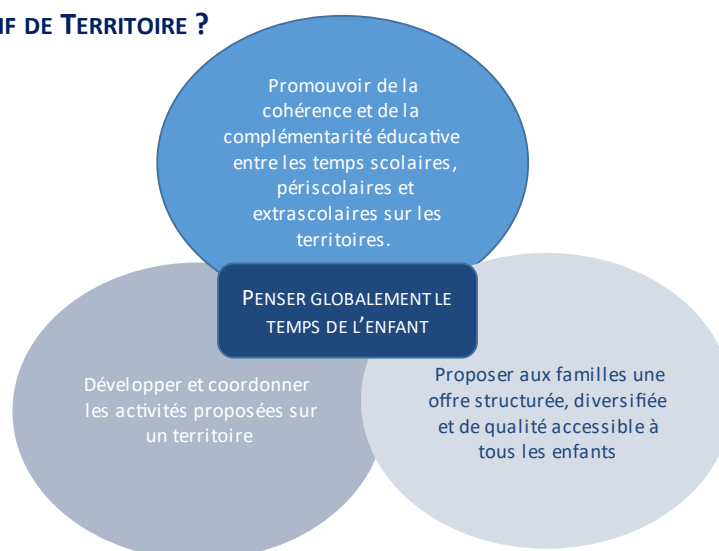
QU'EST-CE QUE LE PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE ?

Le sens de la démarche:

→ **Le PEdT traduit l'ambition éducative de la commune de Millery**

Les signataires du PEdT :

→ **État, Educ Nat, CAF, MEJC et la commune de Millery**



Charte qualité – Consignes de l'État

Complémentarité et cohérence éducatives des temps de l'enfant	Accueil de tous les publics	Mise en valeur de la richesse des territoires	Activités éducatives de qualité
Lien entre projet(s) d'école(s) et projet pédagogique de l'accueil périscolaire	Inclusion des enfants en situation de handicap	Découverte territoire, institutions, environnement, patrimoine historique et culturel	Approche ludique, récréative et créative
Déclinaison des parcours éducatifs sur les temps scolaires et périscolaires	Développement de la mixité sociale	Construction de partenariats avec les établissements culturels, les assos,...	Au service du projet, s'inscrivant dans la durée, en relation avec le socle commun de la culture, des compétences & des connaissances
Collaboration équipe enseignante/équipe d'animation	Tarification progressive	Implication des habitants dans les projets pédagogiques	Principe de libre choix de l'enfant
Intégration équipe d'animation aux COFIL	Politique d'information des familles	Rôle pivot de l'accueil dans l'organisation des loisirs des enfants	Logique de cycle, de parcours, de progressivité pédagogique

PARTICIPANTS

Ecoles	Barbara DORNBERGER, directrice école maternelle du Sentier Isabelle BEVALOT, directrice école élémentaire Mil'Fleurs	
MEJC	Erwan GUILLOU, Président MEJC Louise RIVIERE, directrice ALSH	
Parents	Fanny MAURICE	
Associations	Olivier DUMAS, USMV Yannick AUBERT, SLB Yvonne DEBEUCKELAERE, Lire et faire Lire	
Mairie	Anne-Marie BOULIEU, conseillère Stéphanie BRUNET, ATSEM Sabrine DI STASIO, ATSEM Danielle ROLLAT, animatrice Laure LAZIAN, animatrice Florence FAYOLLE, coordinatrice périscolaire	Thomas PIZOT, référent périscolaire maternel Corentin THEALLIER, référent périscolaire élémentaire Céline ROTHEA, adjointe aux projets éducatifs et à la vie scolaire Eva DHERS, responsable pôle Action éducative et vie associative et culturelle

ENJEUX

- Réinterroger le projet éducatif autour des valeurs socles
- S'enrichir de l'expérience terrain (enseignants, animateurs, ATSEM, etc)
- Développer certains axes thématiques : sport, lecture, protection de l'environnement ?
- Conforter modalités de collaboration des acteurs responsables des accueils (écoles, MEJC, Mairie)

DEROULE

Réflexions en 4 sous-groupes :

- autour des 4 valeurs : leviers et freins puis mise en commun
- sur les perspectives : pistes d'évolution, objectifs transversaux à définir puis mise en commun

VIGILANCE

- Il ne s'agit pas de faire un travail de bilan mais bien d'être dans de la prospective, des propositions pour l'avenir (sur la base du réalisé et des freins/leviers identifiés)
- Réciprocité du PEdT : nous nous nourrissons des expériences terrain de chaque structure (écoles, MEJC, Mairie, Associations) mais le PEdT doit également être un cadre dans lequel chaque structure s'inscrit (Projet d'école, projet pédagogique du périscolaire municipal et des associations)

CONTENU DES ECHANGES

S'EPANOUIR	
Effets attendus : <ul style="list-style-type: none"> - Avoir confiance en adulte - Acquérir de l'autonomie - Construire son esprit critique - Accroître l'estime de soi - Oser s'exprimer <i>Valeur qui plus largement renvoie à la notion de la construction de l'enfant > SE CONSTRUIRE</i>	
LEVIERS	FREINS
<p>Repères pour les enfants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Stabilité des équipes d'animation, continuité des éducateurs et des professionnels - Retrouver les référents au sein de différentes organisations (MEJC et Mairie) - Rituels rassurants, similaires et existant dans les différentes structures d'accueil <p>Diversité des lieux d'accueil : cours des écoles, parc Mestre, gymnase, salle Ninon Vallin, salles 6 et 8 (Mil'Fleurs), salle des Platanes</p> <p>Créativité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ex : Atelier d'écriture (LFL), Peinture sur galets (périscopie Mairie) <p>> Caractéristique commune proposée par la MEJC et la Mairie : l'enfant acteur de son projet</p> <p>Cadre partagé asso/Mairie/MEJC:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Agir avec bienveillance dans un cadre - Écouter, donner la parole à chacun - Travailler sur l'expression, la traduction des émotions - Temps de méditation, la relaxation - Gestion du stress 	<p>Covid</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le masque, la distanciation - Ne pas pouvoir brasser les enfants - Le confinement - Les fermetures <p>Communication complexe du point de vue des parents</p> <ul style="list-style-type: none"> - beaucoup d'acteurs différents entre la cantine et le périscolaire (MEJC et Mairie) - nombreux points d'entrée : le site Internet, le téléphone -> favoriser le contact direct (mails) <p>Organisation des transitions →GT4</p> <ul style="list-style-type: none"> - Créneau d'activité court pour certaines activités gymnase - Manque de dialogue avec les parents au moment du passage de relais (parents pressés) <p>Gestion de groupe et comportements entre enfants</p> <ul style="list-style-type: none"> - Difficultés de s'adresser à chaque enfant - Moqueries, disqualification

VIVRE ENSEMBLE EN PRIVILEGIANT LE PARTAGE ET LE RESPECT

Effets attendus :

- Favoriser le partage la coopération l'entraide, la solidarité
- Écouter l'autre, apprendre de l'autre
- Respecter les enfants, l'adulte, les règles, le matériel (moins de mots dans les cahiers)
- Faire preuve de tolérance, accepter les différences (moins d'enfants isolés dans un groupe)
- Favoriser le fair-play et l'esprit d'équipe
- Rapprocher les enfants de l'école publique et ceux de l'école privée en organisant des activités communes

LEVIERS

Temps de transition fluides : école périscolaire association
 Diversité des accueils – moments de partage
Règles de vie très proches entre structures :

- Impliquer les enfants dans l'écriture des règles
- Les adultes doivent montrer l'exemple et être justes
- Respect de l'environnement, des lieux, des personnes

Proposition > Charte commune des règles → charte minimum commune à opposer aux parents (socle commun des règles de vie) et à afficher sur les lieux d'accueil (ex : charte SLB affichée dans le gymnase)

Activités qui permettent de construire ensemble

- CMJ avec les enfants des deux écoles
- Travailler la diversité, inclusion des enfants à besoins éducatifs particuliers
- Activités associatives qui permettent de mélanger les groupes, les écoles, les communes
- Ouverture des stages SLB aux non-licenciés

Suivi des situations conflictuelles

- Gestion des conflits avec les enfants, entre enfants, avec un animateur puis intervention auprès des parents

FREINS

- **Concordance des horaires** pour la transition école/activités asso
 - **Problème éducatif** : répétition de la mauvaise attitude/du langage des parents
- Covid** :
- Pas de brassage des enfants - Partage physique des cours de récréations angoissant

SE DETENDRE ET RESPECTER LES BESOINS ET LES RYTHMES DE L'ENFANT

Effets attendus :

- Jouer et se détendre, se défouler et favoriser le retour au calme
- Éviter la suractivité
- Veiller à ce que l'enfant distingue le temps scolaire du temps périscolaire
- Apprendre à se poser, à ne rien faire
- Prendre en compte les différences d'âges, de rythmes
- Respecter les temps de fatigue

LEVIERS

Détente

- Bulle d'air (rien d'imposé, cela amène le calme et la discussion - favoriser cela le vendredi)
- Dans le cadre des activités programmées, vigilances des organisateurs afin de permettre aux enfants d'avoir le temps de rêver, de s'ennuyer
- Journée bien rythmée et temps bien identifiés (rassurant pour les enfants)
- Manger avec les enfants, prendre le temps
- Nouveaux locaux (maternelle)

Prise en compte de la fatigue

- Ajustement des activités en fonction des périodes de l'année et, de l'état de fatigue des enfants
- S'autoriser à revoir le programme prévu
- Faire identifier l'état de forme de l'enfant par un langage commun
- Identification des lieux, proximité des locaux et déplacements facilités
- Souplesse sur les activités des maternelles

FREINS

COVID

- Non brassage des enfants
- Protocole sanitaire strict qui accélère le rythme (lavage des mains)

Mise en œuvre des activités

- Irrégularité de la présence : différence entre le mercredi et le soir
- sensibilisation des parents sur la continuité d'une activité le mercredi
- Manque d'aménagement de lieu pour être au calme (salle mill'activités)
- Effectif élevé
- Bruit
- Timing cantine serré, surtout pour le premier service des maternelles
- Bulle d'air peu réalisée en élémentaire à réenclencher en fin d'année (chaleur)
- Mutualisation de la salle : difficultés pour s'approprier les lieux quand il faut ranger tous les soirs

Rythme de l'enfant

Emploi du temps global des enfants semblable à celui des parents (amplitude de la journée très importante pour certains enfants)

DECOUVRIR

Effets attendus :

- Mieux connaître son environnement
- Favoriser l'ouverture sur le village le monde les métiers, les associations, la citoyenneté
- Développer la curiosité, la créativité l'imaginaire

*Valeur qui renvoie plus largement à > **Ouverture aux autres et au monde***

LEVIERS

Diversité et richesse des activités

- Manuelles, sportives, culturelles...
- Donner du sens aux activités (ne pas faire pour faire)
- Intervention de structures extérieures sur le temps périscolaire et scolaire (Lire et faire lire (atelier écriture, lecture, intervention d'auteur)
- Asso : Périscolaire Multi activité + Stage organisé par les associations avec des enfants d'autres communes +
- Activités sur la commune : jeux de piste, randonnée
- sorties Smiril, activités jardinage

Partenariat/collaboration des structures d'accueil

- Des initiatives partagées par l'ensemble des acteurs (bouche-à-oreille) ex : « Un jour, une couleur » au restaurant scolaire
- A renforcer : organiser des temps de rencontre entre les différentes structures et développer les partenariats
- Poursuivre développement des actions culturelles et de développement durable
- Espace accueil proposé par la MJC → liens associations

Mutualisation d'animateurs : lien du référent entre école/ Péri/MEJC

Engagement des enfants nécessaire

FREINS

- Problèmes de distance entre les lieux d'accueil - transport (ex pour donner l'accès aux maternelles SLB)
- Communication directe aux familles
- Manque de goût à l'effort pour certains enfants: manque de continuité, trop de zapping
- Difficultés pour laisser place à l'imagination
- Activités parfois trop dirigées ou trop de normes à appliquer
- Les parents n'acceptent plus que les enfants se salissent
- Nécessité d'un cadre plus souple

CONCLUSIONS SUR LES FREINS/LEVIERS DE LA MISE EN ŒUVRE DE CES 4 VALEURS :

- Confortation des 4 valeurs socle du PEDT, confirmées par l'ensemble des partenaires
- Qualité reconnue des acquis et ressources existantes mises en place grâce aux PEDT précédents
 - Diversité des activités
 - Développement de projets partenariaux
 - Lien et implications des associations
- Des freins communs aux 4 valeurs, qui ne sont pas propres à l'objectif recherché mais renvoient aux enjeux de communication et d'organisation, transversaux à la mise en œuvre du PEDT
- Impact important, de mars 2020 à aujourd'hui, protocoles sanitaires COVID sur l'organisation des activités, sur le lien entre les acteurs en particulier auprès des parents, sur l'accompagnement des enfants et les relations entre eux.

PISTES DE PROGRESSION TRANSVERSALES AUX 4 VALEURS

Avec une offre d'activités très diversifiée et de nombreux acteurs impliqués, l'enjeu global est de créer une cohésion de l'ensemble, améliorer sa structuration et sa mise en œuvre au quotidien plutôt que d'élargir l'offre.

1. Poursuivre le **renforcement de la collaboration entre les acteurs**
 - Amélioration de la communication entre les différentes structures : un seul interlocuteur qui donne ensuite les informations
 - Imaginer un espace d'échanges et d'informations formalisé avec association/ école /périscolaire /MJC (COFIL PEDT non suffisant ?)
 - Créer davantage de passerelles entre associations /MEJC/École
 - Renforcer la transition entre les activités : lieux, conditions, information préalable
 - Organiser des temps d'échanges et de découverte des associations
 - Autres outils / modalités à définir ? A suivre avec GT 3 relation aux parents et GT4 relations aux associations.

2. Poursuivre le **développement de projets communs** (écoles, Mairie, MEJC, associations) > Apporter de la valeur-ajoutée aux projets par le biais de la logique de partenariat

Exemples : Tournoi sportif, événements qui mélangent les écoles, implications des partenaires à partir d'une initiative portée par un acteur (ex Festi'Carnaval, mission du service civique à l'école maternelle autour de l'art et du recyclage), découverte d'un sport avec une association

3. Renforcer certains axes au sein d'activités déjà très nombreuses et diversifiées :
 - **Développement durable / Lien à la nature :**
 - avoir la même politique de gestion des déchets entre l'école, le péri, la MEJC et les associations (matches, tournois,...), compostage
 - plantation/potagers en lien avec les jardins partagés et l'école
 - favoriser les activités de plein air
 - Favoriser les mobilités douces : trottinette, pedibus, vélos
 - **Développer la culture sur toutes ses formes et l'ouverture d'esprit**
 - Utilisation de la musique sur les temps périscolaires (temps méridien)
 - Mise en place d'un lien /échange avec une école dans un pays étrangers
 - Promouvoir le plaisir de la lecture (partenariat riche avec Lire et faire lire, à valoriser et développer)

- Parcours découverte du village à travers différents projets galets peints, géocaching, chasse au trésor
 - Découvrir les dons de chacun, la solidarité
- 4. Rédiger une charte commune simplifiée des valeurs à respecter**, à laquelle adhèreraient toutes les structures et les familles, à faire porter par les enfants dans toutes les structures (association école périscolaire) sur ce qu'ils doivent respecter pour pouvoir participer à toute cette offre d'accueil. Travailler sur la politesse ne pas tolérer l'impolitesse.
- 5. Réflexions à mener sur l'appropriation des lieux périscolaires** : salle Mill'activités et Ninon Vallin (salles 6 et 8 OK).

PARTICIPANTS

Ecoles	Barbara DORNBERGER, directrice école maternelle du Sentier	
MEJC	Erwan GUILLOU, Président MEJC Louise RIVIERE, directrice ALSH	
Parents	Natacha GOULEVITCH Stéphanie YEME, APEL St Vincent Mathilde BLIN-DENIS Marine COSTA Florence CONUS	
Mairie	Caroline DEVAY, ATSEM Jessica BREYNE, animatrice Nathalie VALLIER, animatrice Laure LAZIAN, animatrice Corinne CHALOPIN, animatrice et référente administrative Florence FAYOLLE, coordinatrice périscolaire	Corentin THEALLIER, référent périscolaire élémentaire Céline ROTHEA, adjointe aux projets éducatifs et à la vie scolaire Eva DHERS, responsable pôle Action éducative et vie associative et culturelle

ENJEUX

- Identifier les besoins/attentes des parents en termes de communication
- Favoriser l'implication des parents sur temps périsco Mairie et auprès de la MEJC (CA/animations)
- Renforcer la communication Mairie/parents et la visibilité des restitutions

DEROULE

1/ Attentes et besoins des parents et des institutions en matière de LIEN / MOBILISATION - Identification d'objectifs communs → « Ile/cap à atteindre »

2/ Travail en deux sous-groupes sur ces objectifs

>> Coque du navire = Ressources existantes

>> Ancre > Freins

>> Vents favorables > Leviers

3/ Restitution et échanges collectifs

VIGILANCE

- Le sujet se concentre sur **les relations** entre les parents et les accueils péri/extra (Mairie, MEJC) et ne couvre pas les attentes des parents sur le contenu des projets pédagogique, le type d'activités (vu dans le GT1)
- Il ne s'agit pas de faire un travail de bilan mais bien d'être dans de **la prospective, des propositions pour l'avenir** (sur la base du réalisé et des freins/leviers identifiés)
- Tous les points de vue se valent ! L'intérêt de ce GT est de pouvoir mettre face à face des **attentes et des contraintes distinctes** selon que l'on se place du côté des parents ou des structures d'accueil, afin de co-construire ensemble des **solutions partagées**.

CONTENU DES ECHANGES

1/ ATTENTES ET BESOINS EN TERMES DE LIEN	
Attentes des parents	Attentes des structures (MEJC, Mairie, écoles)
<p>Identification des temps de la journée et des personnes référentes</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier les animateurs qui prennent en charge les enfants en périscolaire - Plus de transparence sur le déroulement de la journée : journée type, quels animateurs présents ? - Meilleur partage sur le quotidien - Mettre en place un trombinoscope des agents, transmettre aux parents les noms des animateurs (mairie et MEJC) en début d'année - Instaurer des temps de rencontre pour mieux connaître l'équipe (présentation en début d'année) <p>Démarches/inscriptions</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un seul portail famille pour inscription périscolaire Mairie et MEJC (interface commune) - Identifier facilement à qui s'adresser pour avoir des informations ou inscrire mon enfant <p>Communication</p> <ul style="list-style-type: none"> - Communication simple et fluide - Valorisation des réalisations des enfants : exposition, portes ouvertes,... - Rôle des parents délégués : quels liens entre les acteurs ? - Trouver un moyen d'améliorer la communication entre les parents des enfants scolarisés à l'école St Vincent et les animateurs du périscolaire (pause méridienne) - Communication par mail avec l'école fonctionne très bien - Communication périscolaire : par affiche, insuffisante - Kiosque famille : message visible uniquement au moment de la facturation – notification ? Espace web/blog privé à créer ? 	<p>Communication</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faire mieux circuler les infos importantes concernant l'enfant (hors PAI) - Les parents doivent informer en cas de difficultés spécifiques par souci de prévention ou d'anticipation - Des échanges plus nombreux en présentiel - Pouvoir dire aux parents ce qui va et ce qui ne va pas - Besoin d'un lieu appartenant plus aux enfants (porte –manteaux, possibilité d'affichage) - Respect des individus et des lieux <p>Représentants des parents d'élèves</p> <ul style="list-style-type: none"> - Avoir des interlocuteurs parents bien identifiés - rôle parents délégués élus écoles publics + APEL St Vincent ? - Plus de proximité dans le partage des activités auprès des parents <p>Démarches / Inscriptions</p> <ul style="list-style-type: none"> - Inciter à l'utilisation du portail famille - Respect du règlement intérieur - Comprendre les règles avant de se « plaindre » - Plus de rigueur dans l'application des règles d'inscription des enfants au périscolaire (notamment respect date limite d'inscription en juillet) et dans le montage des dossiers d'inscription <p>Implication</p> <ul style="list-style-type: none"> - Avoir des parents contributeurs du projet pédagogique (suivi PEDT, échanges avec animateurs, participation conseil d'école, CA MEJC) - Avoir des parents intéressés et impliqués dans les restitutions des activités par l'équipe d'animation ou lors d'organisation d'animations (MEJC)
<p>⇒ Identification d'objectifs communs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fluidifier la communication entre les parents et les institutions - Favoriser l'implication des acteurs et le respect du cadre 	

1 – Fluidifier la communication entre les parents et les institutions

Existant - À conserver	Freins - À faire évoluer
<ul style="list-style-type: none"> - Représentants de parents d'élève : Parents délégués élus et APEL - Une équipe d'encadrants partagée MEJC/Mairie (référents + animatrice) - Un référent périsco mat et élémentaire présent sur les 3 temps (matin, midi et soir) pour faciliter lien avec parents - Temps d'échanges formalisés : Conseil d'Ecole et réunion Festi MJ/AG pour la MEJC (CR des conseils d'école- PV AG MEJC) - Des relais/outils de communication : kiosque mairie, portail MEJC, trombinoscope, mails, affiches, Millery Mag, facebook, sites Internet - Réunions individuelles pour les PAI ou gestion de problématiques particulières - Mails réguliers de l'école - Instances du PEDT 	<ul style="list-style-type: none"> - Des familles qui ne rencontrent pas l'équipe du midi (sans périsco soir, St Vincent principalement) - Pas de visibilité des activités sur le site de la mairie - Cadre juridique com : publications internet > droit à l'image - Planning des animateurs rend difficile disponibilité pour des temps spécifiques avec les parents - Temps de transition périsco Mairie peu propices aux échanges (rapides, parents pressés, animateurs mobilisés par le groupe) - Conseil d'école : espace d'échanges principalement pour les sujets Ecole/parents, à élargir parents/Mairie - COVID : distanciation imposée, plus de réunions PEDT

PISTES DE PROGRESSION – PROPOSITIONS

- Améliorer la communication de la Mairie/MEJC vers les parents
 - o Inviter les équipes périscolaires aux réunions de rentrée organisées par les écoles (collective ou par classe) ou organiser une réunion spécifique périscolaire ?
 - o Constituer et diffuser un trombinoscope (pour chaque accueil : maternel, élémentaire et MEJC)
 - o Elargir communication Mairie sur le kiosque par des mailings plus réguliers
 - o Créer des moments conviviaux réunissant parents et équipes d'animation (profiter des évènements école ? MEJC ?)

- Améliorer la communication ENTRE parents
 - o échanges d'adresses mails au moment de la réunion de rentrée ? groupe whatsapp ? diffusion mailing par les écoles avec accord des parents ?
 - o quel rôle pour les parents délégués élus ? créer un collectif parents d'élèves animé par les parents élus ?

- Formaliser des instances d'échange Mairie/Parents
 - o Rencontres régulières avec représentants parents (comment les désigner ?)
 - o Renforcer dialogue parents / Mairie dans le cadre des CE

2 - FAVORISER L'IMPLICATION DES PARENTS ET LE RESPECT DU CADRE REGLEMENTAIRE

Existant - À conserver	Freins - À faire évoluer
<p><i>Restitution / partage d'évènement</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Temps de restitution (portes ouvertes, expositions,...) - Intervention périscolaire sur des évènements (stand animation marché, Festicarnaval) - Restitution enfants à l'entrée de la salle Ninon Vallin et ponctuellement salle Mill'activités - CMJ - Millery Mag <p><i>Cadre règlementaire</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Règlement intérieur périscolaire diffusé chaque année, en ligne sur le site - Livret d'accueil périscolaire disponibles sur le site Internet Mairie et vade-mecum kiosque famille envoyé à chaque inscription - Sollicitation des parents pour l'implication dans les activités de la MEJC, sorties scolaires - Affichage menus, programme d'activités (affichage obligatoire -accueil agréé) 	<ul style="list-style-type: none"> - Difficile appropriation des lieux dans la salle mutualisée de l'école du Sentier par les animateurs et les enfants - Participation des parents sur un évènement plus facile mais implication longue durée difficile exemple : gestion CA - Attitude de « consommation » de certains parents - Manque de mobilisation/temps des parents - Mauvaise compréhension des parents sur les modalités inscription/ désinscription notamment au moment de la rentrée (manque de clarté documents Mairie ? mauvaise prise de connaissance des documents existants par les parents ?) - 2 logiciels différents (Mairie et MEJC) comme outils d'inscription Kiosque MEJC : accès difficile, pas intuitif - COVID : contacts limités, principe de distanciation pendant plus d'un an, a détendu les liens existants ainsi que les opportunités de moments de rassemblement et de convivialité

PISTES DE PROGRESSION – PROPOSITIONS

En matière de restitution des activités, d'implication des parents

- Organiser des restitutions/temps d'échange dans le cadre d'évènements organisés par la commune, ou l'école, ou les associations, ou le CMJ (Marché, Festicarnaval, Fêtes des écoles, kermesse,...) = Renforcer les ponts écoles /périscolaire/MEJC autour de projets/évènement
- Travail d'appropriation de la nouvelle salle mill'activités par le périscolaire, en lien avec exigences de mutualisation avec associations/école
- Créer un outil numérique consultable facilement par les parents pour rendre compte des activités périsco, prenant en compte le droit à l'image (blog avec accès restreint? page FB privée ? site Internet Mairie ? page kiosque avec système d'alerte ?)
- Favoriser la visibilité des infos déjà en ligne : calendrier éditorial ?

C'est en fluidifiant la communication avec les parents, en donnant à voir ce qui se fait, qu'ils se sentiront en retour plus impliqués. Il importe d'arriver à susciter l'intérêt des parents, redonner le sens du service rendu (intérêt de l'enfant) pour ensuite fédérer et créer de l'engagement.

En matière de respect du règlement périscolaire/inscriptions

- Revoir en interne mairie le process d'inscriptions de rentrée afin de la simplifier (gestion interne et pour les parents) en passant notamment par davantage de démarches en ligne, dématérialisées
- Faire davantage de rappel aux règlements lorsque les procédures ne sont pas appliquées par les parents (sachant qu'une souplesse est déjà accordée dans le cadre des process proposés)
- D'un côté comme de l'autre, relation respectueuse des autres, remettre de l'humain dans les échanges

PARTICIPANTS

MEJC	Erwan GUILLOU, Président MEJC Théo MORETTON, directeur Ophélie GILLES, directrice adjointe ACM	
Parents	Sophie SAGOT	
Associations	Olivier DUMAS, USMV Yvonne DEBEUCKELAERE, Lire et faire Lire Bernard SOYERE, Judo Club Nicolas ROYET, Club de Tennis de Table du Garon Nicolas SAUTRIAN, Club de Tennis de Table du Garon	
Mairie	Gaëlle LAZE, conseillère Anne-Marie BOULIEU, conseillère Eric PUYJALINET, conseiller délégué à la vie associative Jessica BREYNE, animatrice Laure LAZIAN, animatrice	Florence FAYOLLE, coordinatrice périscolaire Thomas PIZOT, référent périscolaire maternel Corentin THEALLIER, référent périscolaire élémentaire Céline ROTHEA, adjointe aux projets éducatifs et à la vie scolaire Eva DHERS, responsable pôle Action éducative et vie associative et culturelle

ENJEUX

- Favoriser les activités des associations après l'école (temps périscolaire) : fluidité temps de transition, mise à disposition de créneaux
- Renforcer le lien entre la MEJC et les associations
- Développer les partenariats écoles/associations sur les temps scolaires

DEROULE

- 1/ Travail en deux sous-groupes – 30' - Acquis / Freins / Pistes de progression pour chaque type de partenariat
 - >> ASSO/ECOLE - Temps scolaire
 - >> ASSO/PERI MAIRIE - midi et soir
 - >> ASSO/MEJC - mercredi et petites vacances
- 2/ Restitution et échanges collectifs – 50'

CONTENU DES ECHANGES

LIENS ASSO / PÉRISCOLAIRE MAIRIE	
ACQUIS / LEVIERS	LIMITES
<ul style="list-style-type: none"> - Proximité des lieux/locaux (gymnase/école, école de musique/école) - Associations qui récupèrent les enfants à l'école à 16h30 → effet facilitant / favorise participation - Pédibus MEJC auprès des 3 écoles pour les activités MEJC - Mutualisation d'animateurs - Variétés des activités proposées par les associations sur Millery - Partenariat avec le périscolaire sur les événements de la MEJC - Mutualisation des formations (MEJC/Mairie) - Participation de certaines associations sur le temps périscolaire, en particulier Lire et faire lire (ateliers de lecture et écriture dans les 3 écoles) 	<ul style="list-style-type: none"> - Pas assez de locaux disponibles, d'infrastructures et créneaux libres à la salle polyvalente à 16h30 + foot : pas d'éclairage - Double inscription pour les familles sur les temps de transition quand l'asso prend pas en charge les enfants après 16h30 (double paiement – péri Mairie et licence club). - Temps de transition, à partir de 16h30, qui impact l'organisation de l'accueil périscolaire : goûter des enfants, lancement des activités retardées (déplacement gymnase plus possible pour le péri) - Effectifs élevés sur ce temps de transition court, qui nécessitent le recrutement d'animateurs périsco en renfort - Disponibilité des intervenants pour venir chercher des enfants à l'école : problème de coût des animateurs pour les assos - Difficile de commencer une activité à 16h30 pour les enfants de Millery scolarisés dans d'autres communes ou pour les enfants d'autres communes inscrits aux clubs - 3 établissements scolaires différents - Cadre juridique : pas de recours possible à une mise à disposition de personnels salariés par une association auprès de la Mairie
PROPOSITIONS – PISTES DE REFLEXION <ul style="list-style-type: none"> - Pédibus MEJC à élargir aux autres associations et aux 3 écoles (extension de l'espace accueil du mercredi le soir ?) - Développer les projets communs (type Festi carnaval) avec intervention/valorisation du périscolaire - Enjeu de communication sur l'offre (très diversifiée) en ayant une communication équitable pour toutes les associations et facile pour les familles <ul style="list-style-type: none"> • Infos aux familles en juin : emploi du temps type – livret asso à distribuer avec documents d'inscription ? Pilotage Mairie mais avec contribution active des associations • Présentation des assos pendant le temps périscolaire en fin d'année • Bâche avec impression d'un planning type au forum : avoir une entrée par jour de la semaine et non par asso ? - Organiser la fluidité des temps de transition > avant la rentrée : réunion d'organisation périscolaire/asso/écoles, pour identifier lieux, créneaux, interlocuteurs - Exemple d'autre commune (Charly) : prise en charge d'un groupe pendant le repas par un animateur en autoentreprise (50 euros) 	

LIEN ASSO / ECOLES

ACQUIS / LEVIERS

- Intervention à l'école de l'association Lire et faire lire avec la venue d'un auteur en classes
- Cycle sport : intervention tennis et basket à Mil'Fleurs sur 10 ½ journées (sous convention avec contrat pédagogique) → diversification des activités sportives obligatoire
- Partenariat des assos facilité dans l'enseignement privé
- Partenariat évènement MEJC : ambassadeurs carnaval dans les classes

LIMITES

- Mobilisation des intervenants en journée (bénévoles asso non disponibles)
- Rémunération des intervenants/budget écoles
- Programme scolaire très complet/nombreux projets par ailleurs
- Contrats avec l'EN lourds pour les assos

PROPOSITIONS – PISTES DE REFLEXION

- Prise de contact en fin d'année avec les écoles, avant lancement des projets de l'année
- Faciliter les temps d'infos/échanges des assos avec les équipes enseignantes
- Écoles : se faire un relais des activités proposées par les assos, quels outils ?
 - >> cf distribution livret Mairie ?
 - >> rôle parents délégués + APEL + École vivante

LIEN ASSO / MEJC

ACQUIS / LEVIERS

- Espace accueil du mercredi : prise en charge la journée et transfert aux activités (école de musique, mat box, mat danse, tennis)
- Lien entretenu avec les autres assos
- Partenariat sur évènement (+ et -)
- Intervention d'autres assos sur le temps d'ACM (UMDJ, Patrimoine et traditions)
- Hormis le foot et le basket, toutes les asso sont accessibles à pied depuis la MEJC

LIMITES

- Manque d'infos des parents et assos par rapport à l'existence de l'Espace accueil
- Trop peu de relations avec les parents
- Annulation d'activités le mercredi : l'info ne remonte pas à la MEJC – espace accueil
- Trajets Vourles : Basket et foot
- Participation faible des autres assos malgré les invitations MEJC à leurs différentes animations

PROPOSITIONS – PISTES DE REFLEXION

- Privilégier des espaces de rencontres : assos et MEJC
- Renforcer l'info sur l'espace accueil aux familles, assos : Forum, réunions assos, parents délégués
- Elaborer une Charte de fonctionnement de l'espace accueil réunissant MEJC, Parents, assos, afin de poser notamment les principes de fonctionnement en cas de cours annulés
- Présenter des activités proposées par les assos en ACM fin août – Démo découverte
- Mutualisation du matériel/compétences
- Piste de collaboration espace accueil mercredi MEJC/USMV à approfondir
- Etendre le système accueil en semaine avec la création d'un Pédibus
- Demi-journées jeux de société à développer
- Partage de bons plans, par exemple visite stade OL/match (proposition USMV)

ANNEXE 4 : RECAPITULATIF PLAN D' ACTIONS 2022-2025

OBJECTIFS ÉDUCATIFS PARTAGÉS – Valeurs socle et axes thématiques		Pilotes	Echéances
<ul style="list-style-type: none"> ▣ Ajuster et décliner les projets pédagogiques des structures d'accueil ▣ Rédiger une charte commune simplifiée des valeurs à respecter, à destination des enfants et des familles ▣ Articuler le PEDT avec l'écriture des nouveaux projets d'école, et réciproquement– Équipe enseignante/Mairie - A débuté ce printemps 2022 ▣ Renforcer la structuration des activités autour de ces 3 thématiques : <ul style="list-style-type: none"> 1/ Le développement durable et le lien à la nature : 2/ La culture sur toutes ses formes et l'ouverture d'esprit 3/ La découverte et la pratique du sport 		<p>Encadrement et équipe d'animation MEJC/Mairie</p> <p>Mairie Pôle éducation / CMJ en lien avec écoles, asso, MEJC</p> <p>Directrices Ecoles / Mairie Pôle éducation</p> <p>Coordination Mairie Chaque acteur organisateur d'accueil pour la mise en œuvre</p>	<p>2022/2023</p> <p>2022/2023</p> <p>En cours</p> <p>2022/2025</p>
RESSOURCES MOBILISÉES ET MODALITES D'ORGANISATION		Pilotes	Echéances
Gestion des accueils	<ul style="list-style-type: none"> ▣ Enclencher une évaluation de la faisabilité juridique, administrative et financière sur l'opportunité de disposer d'un opérateur unique dans un objectif d'optimisation de la gestion des accueils 	Mairie, en lien avec la MEJC	2022/2023
Formation des professionnels	<ul style="list-style-type: none"> ▣ Mettre en place des parcours de formation adaptés auprès des équipes d'animation (BAFA, modules spécifiques CNFPT/Unifformation, analyse de la pratique en interne, recyclage PSC1) 	Encadrement des équipes Maire/MEJC	2022/2025
Dynamique partenariale de projets	<ul style="list-style-type: none"> ▣ Soutenir la collaboration entre les acteurs (écoles, périsco maternel et élémentaire, MEJC, associations, bibliothèque) et les projets communs en se concentrant sur quelques projets phares, collectivement reconnus 	Chaque acteur à l'initiative du projet, en lien avec les partenaires associés	2022/2025

Partenariat avec les associations	<ul style="list-style-type: none"> ☐ Organiser des interventions associatives en fin d'année scolaire sur les temps péri et extra-scolaires pour faire découvrir de nouvelles activités en vue des inscriptions de rentrée ☐ Optimiser la communication auprès des familles sur l'offre associative existante ☐ Renforcer la fluidité des temps de transition en organisant les échanges entre acteurs en amont ☐ Réfléchir à la création d'un pedibus (interassociatif ?) pour accompagner les enfants du périscolaire à leurs activités ☐ Faciliter les temps d'échanges entre les associations et les équipes enseignantes ☐ Développer des espaces de rencontres et d'échange entre l'accueil de loisirs de la MEJC et les associations ☐ Renforcer la communication auprès des familles et des associations au sujet de l'espace accueil du mercredi de la MEJC (projet de Charte de fonctionnement à établir avec les associations concernées). 	<p>Equipes d'animation Mairie et MEJC, en lien avec les associations volontaires</p> <p>Mairie Pôle vie associative</p> <p>Associations/Accueils périscolaires</p> <p>Mairie/MEJC/associations concernées</p> <p>Associations/Ecoles</p> <p>MEJC/Associations</p> <p>MEJC, en lien avec les associations concernées</p>	<p>Printemps 2023/2024/2025</p> <p>2022/2023</p> <p>2022/2025</p> <p>2022/2025</p> <p>2022/2025</p> <p>2022/2023</p> <p>2022/2023</p>
Respect du rythme de l'enfant	<ul style="list-style-type: none"> ☐ Ajuster le mode de fonctionnement post-COVID afin de favoriser le libre choix des activités ☐ Poursuivre les activités libres type « bulle d'air », « vendredi, tout est permis » 	<p>Encadrement et équipe d'animation Mairie et MEJC</p>	<p>2022/2025</p>
Nouveaux locaux 3-6 ans	<ul style="list-style-type: none"> ☐ Stabiliser le fonctionnement mutualisé de la salle Mill'activités en lien notamment avec les activités associatives. ☐ Conforter l'appropriation de cette salle par les enfants et les familles dans ce contexte de mutualisation (gestion du mobilier, décorations, affichage). 	<p>Mairie Pôle éducation et vie associative, notamment référent maternel</p>	<p>2022/2023</p>

RELATION AUX PARENTS : COMMUNICATION & IMPLICATION DES FAMILLES	Pilotes	Echéances
<ul style="list-style-type: none"> ▣ Associer les équipes périscolaires aux réunions de rentrée organisées par l'école ▣ Compléter les outils de communication de la Mairie : trombinoscope pour chaque accueil, mails directs en plus des informations sur le portail famille et création d'un outil numérique consultable par les parents, facile à consulter type blog ▣ Favoriser les moments de convivialité lors d'évènements existants (Festicarnaval, fêtes des écoles, etc.) et diversifier les modalités de restitution des activités périscolaires ▣ Clarifier et simplifier les processus d'inscriptions, en lien avec les possibilités offertes par les logiciels d'inscription ▣ Procéder à un rappel au règlement plus systématique en cas d'abus des familles en matière d'inscription ▣ À l'initiative des parents, renforcer le rôle des parents élus délégués des écoles publiques, afin de faciliter la communication avec l'ensemble des parents et de constituer un interlocuteur privilégié de la Mairie permettant ainsi la mise en place d'une instance d'échanges réguliers Mairie/parents. 	<p>Ecole / Service périscolaire Mairie</p> <p>Service périscolaire Mairie</p> <p>Coordinatrice et équipe d'animation Mairie, en lien avec les écoles et la MEJC</p> <p>Service périsco Mairie/MEJC</p> <p>Service périsco Mairie</p> <p>Parents délégués écoles publiques</p>	<p>Dès la rentrée 2022 et pour la durée du PEDT</p>